



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le vendredi 3 novembre 2000 — Vol. 36 N° 57

Interpellation: La violence au hockey

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le vendredi 3 novembre 2000

Table des matières

Exposé du sujet	
M. Norman MacMillan	1
Réponse du ministre	
M. Gilles Baril	2
Argumentation	4
M. Norman MacMillan	4
M. Gilles Baril	5
M. Rémy Désilets	6
M. Norman MacMillan	7
M. Gilles Baril	7
Mme Diane Barbeau	8
M. Norman MacMillan	9
M. Gilles Baril	10
M. Rémy Désilets	10
M. Norman MacMillan	11
M. Gilles Baril	12
Mme Diane Barbeau	13
M. Norman MacMillan	13
M. Gilles Baril	14
M. Rémy Désilets	15
M. Norman MacMillan	16
Conclusions	16
M. Gilles Baril	16
M. Norman MacMillan	
Document déposé	18
M. Marc Boulianne, président suppléant	

Le vendredi 3 novembre 2000

Interpellation: La violence au hockey

(Dix heures deux minutes)

Le Président (M. Boulianne): Alors, bonjour et bienvenue à tous. La commission de l'aménagement du territoire se réunit dans le cadre de l'interpellation, par le député de Papineau, du ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse sur le sujet suivant: La violence au hockey.

Alors, M. le secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

Le Secrétaire: Oui, M. le Président. M. Cousineau (Bertrand) est remplacé par M. Désilets (Maskinongé) et Mme Robert (Deux-Montagnes) est remplacée par Mme Barbeau (Vanier).

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le secrétaire. Alors, je me permets de rappeler très brièvement le déroulement d'une séance d'interpellation. Alors, dans un premier temps, le député de Papineau, qui a demandé l'interpellation, aura un temps de parole de 10 minutes, suivi du ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse pour également 10 minutes. Par la suite, des périodes cinq minutes seront allouées dans l'ordre... Alors, nous reviendrons au député de l'opposition, député de Papineau, suivi du ministre, suivi des députés qui veulent intervenir, en alternance. Et, après la séance, j'accorderai une période de 10 minutes de conclusion au ministre et un temps équivalent au député de Papineau.

Alors donc, la commission peut commencer ses travaux. M. le député, vous avez la parole.

Exposé du sujet**M. Norman MacMillan**

M. MacMillan: Merci, M. le Président. Tout d'abord, j'aimerais souhaiter la bienvenue aux gens qui accompagnent M. le ministre, des gens que je connais très bien, qui travaillent au ministère des Sports et Loisirs. Bienvenue et, pour le prochain deux heures, on va sûrement pouvoir discuter du problème de la violence sur le hockey.

Puis c'est un gros mot, la violence sur le hockey, M. le Président. Je pense qu'il faudrait clarifier une affaire immédiatement, quand on parle de violence au hockey, ce n'est pas sur la glace qu'on veut parler. Les problèmes ne sont pas là, on le voit depuis deux ou trois, quatre, cinq semaines. Même ce matin, il y avait un article dans *La Presse* qui parlait des problèmes qui existent au hockey au Québec.

On se rappelle que la dernière fois que le hockey a été... qu'il y a eu une étude ou un comité, M. le Président, ça a été le rapport Therrien en 1987 par un ex-collègue, Robert Therrien, qui avait fait une tournée au Québec pour parler des problèmes qui existent.

La question qu'on se pose tous... On se rappelle que, il y a une dizaine d'années passées, il y avait au-delà 120 000 joueurs — hockey mineur — d'âge mineur, jusqu'à 16 ans, qui jouaient au hockey, et aujourd'hui on parle entre 80 000 à 90 000 jeunes. Alors, il y a un problème en quelque part. Il y a un problème. Est-ce que c'est un problème de société? Est-ce que c'est un problème des parents? Est-ce que c'est un problème des entraîneurs? Est-ce que le problème est dans les arénas parce qu'il y a moins de sécurité? C'est de ça que j'aimerais discuter dans le prochain deux heures avec M. le ministre. Je pense que c'est notre rôle de pouvoir... Si on peut améliorer et retourner à la base du hockey, qui est pour moi s'amuser en jouant au hockey, donner la chance aux jeunes de s'amuser, je pense que les jeunes ne demandent pas mieux que de jouer au hockey et de s'amuser.

La différence aujourd'hui, je ne le sais pas. Moi, en tout cas, je n'ai plus la chance, comme déjà, d'assister aux parties de hockey, mais, quand j'ai eu la chance d'être instructeur de hockey pendant sept ou huit ans, il me semblait que les jeunes s'amusaient, les instructeurs avaient un encadrement. Aujourd'hui, on dit qu'un instructeur a seulement 14 heures de formation, puis là il a le droit d'aller montrer aux jeunes à jouer au hockey. Entre moi et vous, ça n'a pas de bon sens. Je pense que c'est comme toute autre chose, quand on va l'école, le professeur qui est en avant de nous a une formation de deux, trois, quatre ans, et on va demander à un instructeur de hockey d'aller sur la glace avec 14 heures de formation, avec un grade 1 ou 2 dépendant de l'âge. Il y a des grades jusqu'à 4 au hockey. On va lui demander de montrer à nos jeunes de jouer au hockey. Alors, ce n'est pas correct.

Il faut... puis je l'avais déjà mentionné, pas dans une vie antérieure, mais dans... porte-parole de sports et loisirs, il y a deux ou trois ans passés, on avait parlé, on avait eu des rencontres dans le débat de la Régie de la sécurité des sports dont M. Bastien va sûrement... on va pouvoir en parler tantôt, c'est peut-être là aussi un problème. Il faut aussi regarder, en somme, en général, où est le problème. Est-ce que c'est les parents? Est-ce que c'est les entraîneurs? Est-ce que c'est l'aréna? Pourquoi les jeunes n'ont pas de plaisir, comme on avait déjà, à jouer au hockey? Alors, moi, je pense que nos jeunes, aujourd'hui, l'encadrement n'est pas là. Il y a un manque de sensibilisation aussi, M. le Président. Il y a un malaise énorme dans notre hockey mineur aujourd'hui.

Les entraîneurs, comme exemple, veulent seulement avoir une raison pourquoi ils sont là, la plupart — puis je ne veux pas les blâmer non plus — c'est de gagner. Ce n'est pas ça, le hockey. Ce n'est pas ça qu'on devrait laisser à nos jeunes, c'est d'apprendre les techniques et de s'amuser. Je me répète, mais la technique au hockey... C'est la même chose au ski, c'est la même chose au soccer, c'est la même chose au baseball, c'est tous de la technique; mais ce n'est pas ça, nos entraîneurs d'aujourd'hui, on les regarde à la télévision, on les voit, c'est de gagner. C'est de mettre

toujours les mêmes joueurs sur la glace. C'est de toujours avoir la même ligne, ce n'est pas les quatre lignes qui jouent. Il y a la ligne n° 1, n° 2, n° 3, n° 4, ça ne devrait pas exister.

On le sait que le gouvernement, dernièrement, par l'entremise de Hockey Québec avec le Franc Jeu... C'est un succès dans beaucoup de régions, il y a 20 000 joueurs qui participent — comment on appelle ça? — au modèle Franc Jeu, si vous voulez, et qui est un succès. Alors, pourquoi ce n'est pas les 90 000? C'est ça qui m'inquiète, pourquoi ce n'est pas toutes les ligues qui seraient obligatoirement obligées d'implanter le système Franc Jeu? C'est beau d'envoyer des cassettes aux associations dans les 16 régions du Québec... Je ne sais pas si c'est 16 ou 17 régions au hockey comme les régions qu'on a au gouvernement, mais j'imagine que c'est la même chose. Pourquoi qu'on ne pourrait pas implanter ça, que le Franc Jeu existerait dans les ligues de hockey qui jouent dans les ligues dans différentes régions? Et, M. le ministre, je pense que l'heure est à la réflexion partout au Québec. Je pense qu'on doit vraiment mettre des efforts avec tout le monde, tout le monde qui est impliqué. Puis, quand on dit tout le monde, c'est les arénas, les conseils de villes, les commissions scolaires, les entraîneurs, les parents et les associations et Hockey Québec.

Il faut que Hockey Québec s'organise, être impliqué plus directement, M. le ministre, à regarder le problème qui existe dans le hockey. Vous avez lu dernièrement un exemple, Jacques Demers qui dit que c'est davantage un problème d'adultes, pas d'enfants. Quand un instructeur de la trempe de Jacques Demers se permet de dire ça, c'est parce qu'il y a un problème. Il faut agir, carrément, et je pense que c'est vraiment un examen de conscience qu'on doit faire. On ne peut pas faire ça ce matin dans deux heures, là, mais un examen de conscience pour aider nos jeunes. On doit discuter comment on peut encadrer le système du hockey mineur. Je ne veux pas parler du hockey majeur du Québec. Le midget AAA, ça, déjà l'encadrement est là, les études, etc. Je pense que ça, ça va assez bien, merci. Mais, dans le hockey mineur du Québec, dans différentes régions, il faut sensibiliser, il faut vérifier l'attitude des entraîneurs, l'attitude des parents aussi à l'extérieur, pas juste à l'aréna.

● (10 h 10) ●

J'ai regardé la cassette, M. le Président, de Franc Jeu, puis on voit les parents à la maison qui disent à leur jeune: Bien, laisse faire ton instructeur, là, ce n'est pas ça qu'il faut que tu fasses, c'est moi qui vais te dire... Je suis ton père, là, puis c'est moi qui vais te dire comment jouer au hockey. Mais, ça commence là, ça commence à la maison. Il y a l'éducation de l'enfant. La valeur d'un jeune qui joue au hockey, c'est quelqu'un qui travaille en équipe. Quoi de plus important qu'inculquer à un jeune une valeur de travailler en équipe, pas travailler individuellement. C'est majeur, ça, ce système-là, et je pense que notre système de hockey est malade. Il y a un problème. Il y a un problème d'encadrement, il y a un problème d'éducation.

Et le rôle d'un entraîneur n'est pas seulement de la technique, il y a aussi les valeurs de la vie pour ces gens-là qui s'occupent bénévolement, il ne faut pas oublier, là... Puis il ne faut pas les blâmer, ces gens-là. Il ne faut pas dire, parce que l'instructeur, il veut toujours

gagner, qu'il ne fait pas sa job. Ce n'est pas ça que je veux dire, mais je pense qu'ils n'ont pas l'appui en arrière, ils n'ont pas de règlements pour montrer la technique. Ces gens-là sont mis sur la glace puis envoié. Mon jeune, il joue pour moi. Bien, je suis aussi bien d'être le coach de l'équipe parce que je vais suivre mon jeune, je vais être là. Ce n'est pas ça que ça prend. Ça nous prend des entraîneurs qui vont vraiment s'impliquer dans toutes les valeurs: formation, la technique, valeurs de la vie, comment travailler en équipe. Mais ce n'est pas avec des cours de 14 heures, avec un grade 1, ou 2, ou 3, ou 4, qu'on va montrer ça à des jeunes. Les jeunes décrochent. Pourquoi que les jeunes décrochent? C'est la question qu'on doit se poser.

Il faut faire attention aussi, c'est une minorité, là. Je veux dire, quand les médias ont rapporté malheureusement ces incidents fâcheux là qui se sont passés deux, trois semaines, ce n'est pas les autres 90 %. Là, qui sont là aussi à la partie de hockey, puis qui ne s'impliquent pas, puis qui n'ont pas frappé le petit jeune. Ce qui est arrivé, là, il ne faut pas blâmer tout le monde, mais, au bas, là, de l'affaire... Comment je dirais ça? La morale de cette histoire, c'est qu'il y a un problème dans toute l'organisation au Québec, un problème qui est majeur, quant à moi, un problème de manque d'éducation, problème de manque d'encadrement et pas de sensibilisation du tout vers le parent, les entraîneurs et les associations.

Alors, c'est clair, M. le Président, que pour moi le but, ce matin, de l'interpellation, c'est de pouvoir discuter avec M. le ministre quoi on peut faire, quoi on peut mettre en valeur. On ne peut pas laisser aller le hockey au point où il est rendu, il faut donner la chance à ces jeunes-là d'être encadrés par des instructeurs, des entraîneurs, des associations, Hockey Québec, des outils qu'on peut leur donner pour que ces jeunes-là puissent aller chercher les valeurs.

Mais la valeur, pour ces jeunes-là, c'est d'avoir du plaisir. Have fun, that's the name of the game. C'est ça, le hockey. Puis, quand on a du plaisir, on réussit. Puis, quand on réussit, ça nous emmène... ça emmène même des gens à faire de la politique plus tard parce qu'ils ont travaillé, puis qu'ils ont joué au hockey, puis que ça, ça donne certaines valeurs, ça, il ne faut pas se cacher de ça. Moi, j'ai joué au hockey toute ma vie, puis les valeurs que j'ai pu... à travailler en équipe puis avoir du plaisir, je l'ai appris par les gens qui ont été des instructeurs et par mes parents. Alors, pourquoi est-ce qu'on ne pourrait pas faire ça avec nos jeunes d'aujourd'hui? Merci, M. le Président.

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le député de Papineau. Moi aussi, d'ailleurs, j'ai joué au hockey. J'ai un fils aussi qui joue au hockey. Alors, maintenant, M. le ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, vous avez la parole.

Réponse du ministre

M. Gilles Baril

M. Baril (Berthier): Merci, M. le Président. Je voudrais saluer d'abord mes collègues de l'Assemblée

nationale qui sont avec moi aujourd'hui, les gens du ministère et, bien sûr, saluer le député et bon ami, le député de Papineau sur cette interpellation qui va être intéressante parce qu'elle va permettre d'enrichir puis d'éclaircir justement le débat sur un sujet qui préoccupe de plus en plus de gens, de concitoyens et de concitoyennes au Québec.

Alors, M. le Président, le sport est un phénomène important dans la société québécoise. Sa pratique est souvent décrite comme un moyen de formation privilégié pour les jeunes. On y associe automatiquement l'acquisition de valeurs comme la discipline, la détermination, l'esprit d'équipe, la coopération, le respect et la dignité. Or, depuis quelques années, nous savons que le sport a effectivement le potentiel pour contribuer à l'épanouissement psychologique, physique, social et moral, mais il faut que les conditions dans lequel il est pratiqué puissent permettre la réalisation de ce potentiel.

La violence est également un phénomène social important. Elle est aussi omniprésente dans les médias: violence réelle dans la presse écrite et au bulletin télévisé, violence fictive au cinéma et dans les jeux vidéo. La violence pour contrer la violence, pour régler le moindre conflit ou pour obtenir un bien convoité semble faire partie de nos moeurs. Dans la vie comme sur grand écran, la loi du «œil pour œil, dent pour dent» est malheureusement, M. le Président, valorisée. La société devient tolérante devant l'intolérance, et le sport n'échappe pas à ce courant. Comme je le dis si souvent, on assiste de plus en plus dans notre société à la banalisation de certains phénomènes.

On a pu entendre également que ce n'est pas le hockey qui est malade, mais la société. On a affirmé que les gestes rapportés étaient des cas isolés. On a signalé que, tant que le modèle offert par le hockey professionnel ne changera pas, il n'y a rien à faire. On a fait remarquer qu'un certain niveau d'agressivité est nécessaire dans tout sport et que la violence et les bagarres font partie de la game. On tente d'expliquer que, de toute manière, le public aime la violence dans le sport, en laissant sous-entendre que la population en général l'apprécie.

Mais le hockey est-il devenu plus ou moins violent aujourd'hui, à l'aube de ce nouveau siècle? Il faut admettre que rien ne permet d'établir une preuve irréfutable. De plus, la question académique de la croissance ou de la décroissance de la violence au hockey devient superflue ou non appropriée relativement aux plus récents résultats de sondages d'opinion publique ainsi qu'au présent battage publicitaire à ce sujet. Le sondage Angus Reid-CTV conduit au printemps 2000 indique que 71 % des Canadiens jugent que le hockey est trop violent et que les règles devraient être changées afin de limiter sa présence pendant les joutes.

Le sondage Viewpoint Research d'avril 2000 conclut que 66 % des répondants de la Colombie-Britannique estiment que le hockey est trop violent; 57 % disent que le niveau de violence gratuite a augmenté au cours des dernières années; et 62 % jugent que les bagarres devraient être définitivement bannies du hockey.

Le sondage Léger & Léger réalisé en avril dernier au Québec avec l'appui financier du Secrétariat

au loisir et au sport a démontré que la violence, les disputes entre les parents, la valorisation de la victoire à tout prix — à tout prix, comme le disait le député de Papineau — et le danger de blessures liées au hockey sur glace sont parmi les principales raisons qui poussent les jeunes à abandonner ce sport. Il y a trop de pression sur les épaules du jeune, autant dans le hockey, autant dans d'autres choses.

Je ne crois pas que la violence ou encore un acte violent se limite à une agression physique qui dépasse le cadre permis par les règles du jeu. Tout comportement verbal qui a un impact psychologique négatif sur un participant ou un intervenant peut également être interprété comme un acte violent. Dans certains cas, les pressions morales indues exercées par les parents ou les entraîneurs sur les jeunes athlètes peuvent aussi être considérées comme des actes violents.

Lorsqu'on examine les sports de combat, le football ou le rugby, on constate que ce sont des disciplines très rudes où il survient un grand nombre de traumatismes. La plupart du temps, ces blessures sont toutefois liées à la nature de l'activité, à la suite de gestes permis et attendus à l'occasion d'un duel ou d'un match. En s'engageant dans un combat, le boxeur connaît et accepte les risques auxquels il s'expose. Les hockeyeurs connaissent généralement les risques inhérents à ce sport. Des joueurs de plus en plus massifs, forts et rapides, une rondelle qui peut voyager à plus de 100 km/h sur la surface glacée, des lames de patin, des bandes, des buts sont autant d'éléments avec lesquels il peut entrer accidentellement en collision. Dans les catégories et classes où le contact est permis, les joueurs acceptent de se faire frapper et même de subir des blessures à la suite d'une mise en échec normale, puisqu'il s'agit là d'un risque inhérent à la pratique de ce sport. Mais qu'en est-il des assauts, des mises en échec par derrière, des bagarres et des coups de bâton? Aucun joueur ne peut ou ne doit accepter les risques associés à ces actes. Ce n'est pas dans le contrat, il s'agit d'agressions physiques qui dépassent le cadre permis par les règles du jeu, donc de violence.

Considérant donc ces faits, nous ne pouvons que constater que le hockey sur glace est l'une des disciplines qui deviennent de plus en plus violentes. La violence y est utilisée à la fois comme spectacle, M. le Président — comme spectacle — et instrument: spectacle lorsqu'elle est exploitée à des fins commerciales, instrument lorsqu'elle est utilisée à des fins techniques et stratégiques pour augmenter les chances de victoire. À cause des enjeux de plus en plus élevés et de la visibilité qui les caractérise, le hockey professionnel et le hockey amateur de haut niveau sont particulièrement touchés par le problème.

● (10 h 20) ●

Il ne faut jamais oublier qu'on vit dans un environnement, alors ça a des conséquences effectivement sur les plus jeunes. Ce qui est particulièrement troublant, cependant, c'est que la violence ne se limite pas aux autres sphères du hockey. Nous parlons, depuis plusieurs années et encore aujourd'hui, de problèmes dans les arénas du Québec alors qu'évoluent sur la patinoire des atomes, des jeunes de 10 et 11 ans. Il faut comprendre que les jeunes observent leurs coéquipiers, les plus vieux, leurs parents, leurs entraîneurs, les

spectateurs, les professionnels et tout ce qui est montré dans les médias. Ils analysent la situation, font une sélection et reproduisent les gestes qu'ils croient rentables en se disant qu'eux aussi peuvent obtenir l'estime de tout ce beau monde et qu'ainsi ils pourront s'en tirer sans conséquence. Ils savent très bien que certains gestes qu'ils posent sur la patinoire leur vaudraient une sévère punition à la maison ou à l'école, mais ils ont ajusté leurs schèmes de référence. Puisqu'il a été toléré, voire même payant une seule fois, le geste violent devient alors la norme, la référence, la nouvelle règle du jeu.

Par conséquent, il n'y a rien d'étonnant à constater les nombreux éclopés, les scènes disgracieuses et les gestes illégaux posés par certains joueurs, parents ou entraîneurs au cours d'un match de hockey. Selon certains, il serait futile de chercher des solutions, d'apporter des changements ou de transformer les structures, puisque le hockey serait un sport fondamentalement violent.

Pourtant, Jacques Ferrand, journaliste, écrivain et fondateur de l'Association internationale contre la violence dans le sport, affirmait que «le sport n'est en soi, comme toute autre activité humaine, ni bon ni mauvais. Il existe, il répond à des besoins profonds de l'homme, mais il est à la merci de notre société. Il peut libérer ou aliéner, rapprocher ou séparer, équilibrer ou déformer, guérir ou tuer, donner du plaisir ou de la souffrance, canaliser l'agressivité ou l'exaspérer. Il n'est à l'abri d'aucun excès et d'aucune perversion.»

Il est clair qu'aucune excuse ne peut motiver la tolérance et l'inaction relativement à la violence dans les sports. Il est évident aussi qu'on ne peut identifier un seul coupable, un seul responsable de la violence au hockey. Le problème est systématique, et chacun détient une partie de la solution. Voilà pourquoi les bénévoles, désireux d'améliorer le hockey, se sont dotés de nouvelles formes d'intervention auprès des hockeyeurs. Convaincus que l'esprit sportif donne au hockey sa vraie valeur individuelle et sociale, ils ont intégré l'éthique sportive dans les structures mêmes de ce sport. Le programme Franc Jeu, auquel j'ai récemment réaffirmé mon appui, en est un exemple clair d'une volonté de la majorité des intervenants à vouloir donner au hockey un visage plus humain.

C'est pourquoi le gouvernement du Québec est intervenu à maintes reprises afin de rendre plus sain et plus sûr l'environnement dans lequel évoluent nos jeunes joueurs de hockey. Les appuis financiers et techniques à Hockey Québec pour le développement et la promotion de Franc Jeu, pour le développement et la diffusion de codes d'éthique, pour l'élaboration d'une charte de l'esprit sportif au hockey sur glace, pour la diffusion du vidéo *Parents de joueurs* concrétisent notre volonté de contribuer à la préservation du bon renom de ce sport.

Alors, M. le Président, je réaffirme ici qu'à travers les mandats d'information, d'éducation et de réglementation en matière de sécurité et d'intégrité une place prépondérante doit être réservée pour la promotion d'une pratique d'activités récréatives et sportives se faisant toujours dans le respect des règles de l'éthique. Dans le fond, la vraie question, c'est comment rendre le hockey, chez nous, notre sport

national, dans ce nouveau siècle, plus attrayant auprès des jeunes Québécois et Québécoises.

Argumentation

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le ministre. Alors, nous allons procéder maintenant à la période débat. Alors, je redonne la parole au député de l'opposition et député de Papineau. Alors, vous avez cinq minutes, M. le député.

M. Norman MacMillan

M. MacMillan: Merci, M. le Président. J'aimerais vous signaler dans un premier temps que, dans les cinq minutes qui sont allouées — dans le prochain cinq minutes — je vais parler du problème en général du hockey. Dans un autre cinq minutes, on parlera des jeunes. Dans un autre cinq minutes, on parlera des parents. Puis, dans un autre cinq minutes, on va parler des entraîneurs. On va y aller étape par étape. Si vous me permettez, M. le Président, je pense que c'est les points où l'encadrement... qu'on doit discuter pour en venir à une solution à la fin de notre deux heures pour l'avenir de nos jeunes.

Ce matin, à ma surprise, je ne sais si c'est parce qu'on a annoncé qu'on était pour avoir une interpellation, mais vous avez vu l'article dans *La Presse* qui dit: «On ne joue plus. Le hockey mineur dérape, et c'est la faute aux adultes.» C'est un type qui, quant à moi, est dur un peu, dans un sens, parce que c'est toujours plus facile blâmer les autres, là. Mais, ce n'est pas ça, le but ce matin, ce n'est pas de blâmer personne, pas du tout, c'est d'essayer de trouver une solution au problème qu'il y a dans notre société, côté hockey. On pourrait parler aussi d'autres sports, là, en général, mais c'est le hockey maintenant qui, je pense, a des problèmes plus critiques que d'autres.

Le problème du hockey, est-ce que c'est sur la glace? Est-ce que c'est les joueurs? Est-ce que c'est les arbitres? Il faut parler des arbitres aussi qui sont impliqués, qui ont un rôle à jouer avec ces jeunes-là. Pas un rôle de garde de sécurité ou un rôle de donner des pénalités juste pour envoyer... les arbitres qui sont sur la glace auraient sûrement un rôle à jouer important pendant une partie du hockey... Et — je dois clarifier ça, là — on parle strictement ce matin, pour moi, de hockey mineur. Je ne veux pas m'attaquer au midget AAA ni à la Ligue junior majeur du Québec. Ils ont leur association, ils ont leurs gens de discipline. C'est un niveau élite, c'est un niveau que, une fois que tu es rendu là, tu vis avec qu'est-ce qui se passe dans chacune de leurs ligues.

Dans les gradins, les parents, est-ce que c'est vraiment un problème? Est-ce que c'est vraiment le parent qui donne l'éducation à son jeune de vouloir toujours gagner au lieu d'apprendre, au lieu de s'amuser? Il faut trouver c'est quoi, le problème, pourquoi c'est comme ça et comment on peut encadrer ça, comment on peut aider les parents, les entraîneurs, les arénas, les arbitres, comment on peut aider ces gens-là ensemble dans un tout pour que notre hockey devienne qu'est-ce qu'il a toujours été.

Et c'est un cri de coeur ou un cri d'alarme, puis, je vous le dis sincèrement, ça me fait de la peine en

sacrifice, pour ne pas le dire d'une autre manière, de voir qu'est-ce qui se passe maintenant. Quand on dit qu'un jeune, à 13 ans, va quitter, va lâcher de jouer au hockey parce qu'il ne s'amuse plus, il y a trop de violence, ou il ne joue pas assez souvent, ou qu'il est rendu à 13 ans puis il ne sait pas patiner encore... Puis, ça arrive, ça, là, on le voit. On le voit, quand on va à l'aréna, qu'il y a des jeunes qui ne savent même pas encore, à 12 ans, 13 ans, comment patiner. C'est à cinq ans. C'est comme marcher, patiner, ça s'apprend. Les premiers pas, quand on marche, c'est les premiers pas quand on patine aussi. Tout le monde sait ça.

Mais, si un jeune, à 12, 13 ans, 14 ans, a encore de la misère à patiner, il y a un problème, c'est parce qu'il n'y a pas eu de dimension d'éducation. Je pense que c'est un point qui est très important, M. le Président, la dimension d'éducation, pas seulement d'éduquer à compter deux plus deux font quatre, là, comment patiner, comment manier la rondelle, comment lancer, comment jouer position, comment patiner du reculons. Ce n'est pas montré aujourd'hui. Malheureusement, on le fait à cinq ans, à six ans dans les classes MAGH, les instructeurs ont un cours de 10 heures, ou de 12 heures, ou de 14 heures, puis c'est tout. Problème majeur. En Italie, où il y a 20 000 joueurs de hockey, il y a 400 instructeurs de payés, payés à temps plein pour montrer aux jeunes comment jouer au hockey. Peut-être que c'est le temps au Québec qu'on regarde ça, d'avoir des instructeurs à temps plein qui feraient le tour du Québec pour aider aux gens qui sont bénévoles, pour leur montrer comment puis avoir une base. Comment Alain Vigneault est devenu un instructeur de hockey, bien il a commencé par jouer au hockey, il a commencé par jouer pour différents instructeurs, il a commencé par prendre des cours, des classes, aller chercher son grade 4.

Alors, le problème est carrément, M. le Président, très général dans la société, on ne peut pas blâmer personne. Et je ne veux pas blâmer personne, mais je pense qu'on doit améliorer la dimension de l'éducation vers nos jeunes qui militent dans n'importe lequel sport et je pense que c'est notre rôle, nous autres ici, comme l'Assemblée nationale, de donner un but pour l'année d'un nouveau siècle qui s'en vient, un nouveau millénaire, les années 2000, que, dans 10, 15 ans d'ici, on pourra dire qu'on a aidé à des jeunes qui, aujourd'hui, peuvent avoir du plaisir à jouer au hockey.

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le député de Papineau. M. le ministre, cinq minutes de réplique ou de réponse.

M. Gilles Baril

M. Baril (Berthier): M. le Président, je n'ai pas été un excellent joueur de hockey comme mon collègue de Papineau, puisqu'il a réussi à inscrire son nom sur la coupe Memorial alors qu'il jouait pour les Royals de Cornwall, il me semble?

Une voix: ...

● (10 h 30) ●

M. Baril (Berthier): Moi, ça a été pee-wee, bantam, midget. J'ai fait aussi de l'arbitrage même dans l'école d'élite de Ron Fournier, une de ses premières

écoles à Sainte-Thérèse. J'étais alors, à ce moment-là, jeune, je débute à l'Université de Moncton ou à... On a toujours le souvenir de l'enfance, la notion de plaisir. On avait du fun à jouer au hockey. À Saint-Eugène-de-Guigues, comté de Témiscamingue, à part s'occuper de la ferme puis des animaux sur la ferme laitière, il y avait deux passe-temps favoris de tout le monde dans le village — parce qu'on était tous sur des fermes agricoles — c'était le hockey et tout faire pour arriver quand même à la finale régionale parce que ça nous permettait de sortir du Témiscamingue puis d'aller à Rouyn-Noranda, au fameux toumoi pee-wee de Laperrière, puis d'aller au tournoi de bantam à La Sarre par la suite, ensuite au tournoi midget à Amos, puis de faire des finales aussi contre les anglophones de l'Ontario, parce qu'on évoluait aussi dans une ligne qui nous amenait en finale de l'autre côté de la frontière. Donc, ce que je retiens de mon enfance, c'était la notion de plaisir. On avait du plaisir à faire ça même si on ne jouait pas dans les arénas. À 80 %, on jouait dans des patinoires extérieures. Bon.

On a tendance à vouloir faire une analyse sur la société actuelle en fonction du bon vieux temps. Ça a été la même chose quand Maurice Richard est décédé, tout le monde s'ennuie de l'époque de Maurice. Moi-même, si je ne l'ai pas vu jouer au hockey, mon père m'en a tellement parlé... Alors, tout le monde disait que, dans le fond, Maurice Richard aurait joué pour pas une cenne — il le faisait avec amour et passion — et il aurait probablement chaussé les patins pour les Canadiens de Montréal. Alors, je rejoins le député de Papineau en disant qu'il faut redonner une notion de plaisir, il faut que les jeunes aient du fun pour s'éclater dans le hockey. Et ça, je pense que c'est peut-être quelque chose qui s'est envolé au fil des ans.

Il faut comprendre aussi que la société québécoise a changé. Il y a quelques mois, moi, j'ai fait faire une étude extrêmement... très documentée sur la démographie des jeunes de moins de 18 ans au Québec avec l'Association des CLSC du Québec pour me rendre compte qu'il y a 70 000 jeunes de moins de 18 ans actuellement au Québec depuis l'année passée, et ça va aller en descendant. Alors, on est confrontés par le problème démographique, et c'est la pyramide des âges inversée, et ça, ça va nous frapper de plein fouet, puis on va rentrer là-dedans d'ici cinq ans, là, d'une façon qui va être extrêmement accentuée.

La question des coûts de services aussi. Ça aussi, ça confronte de plus en plus. Les familles ne sont plus comme elles étaient, hein? Les jeunes, aussi au hockey, vivent dans deux maisons, deux appartenances. Familles monoparentales, ça aussi, ça a changé, ça a bouleversé d'une façon importante toutes les données, qui pourraient avoir des conséquences — en tout cas, il faudrait peut-être les fouiller, là — sur l'adhésion des jeunes dans le sport.

L'autre élément extrêmement important, c'est qu'on a vu l'émergence de nouveaux sports dans notre société. Les jeunes pratiquent aujourd'hui... Moi, à Saint-Eugène-de-Guigues, c'était le baseball l'été, puis le hockey l'hiver, mais aujourd'hui ça a changé. La culture sportive des jeunes a changé en matière d'adhésion et de pratique sportive, on peut s'impliquer dans différents sports. Alors, il y a une sorte de mutidisciplinarité qui est là aujourd'hui, qui n'était pas là auparavant.

Mais je pense qu'à partir de ces données-là... Et, il ne faudrait pas l'oublier, on vit dans un univers extrêmement médiatique, alors le mass média conditionne de plus en plus nos vies, a une influence sur la façon de voir les choses. Et je reprendrai toujours une expression que Réjean Tremblay m'avait soufflée à l'oreille quelques semaines après mon arrivée en fonction comme ministre des Sports, les grands commentateurs de hockey nous disent que, dans le fond, le sport professionnel a un peu volé l'âme de cette discipline sportive. Il ne faut jamais l'oublier. Alors, quand on a la chance de regarder un match de hockey ou deux par semaine à la télévision, ça conditionne les esprits, ça, et ça a eu définitivement de l'incidence et probablement de l'incidence plus négative qu'on peut le prétendre.

Alors, ça aussi, il faut en tenir compte. Mais, à partir de ça, comment faire maintenant pour être en mesure de relancer, comme l'a dit le député de Papineau — et je le rejoins là-dessus — ce sport chez nous? Et là il y a du travail à faire, et je pourrai y revenir tantôt sur quelques suggestions pour être en mesure, effectivement, de faire tous les efforts comme responsable pour remettre ce sport à l'agenda des pratiques sportives chez les jeunes au Québec.

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le ministre. Alors, maintenant, M. le député de Maskinongé. Vous avez cinq minutes pour intervenir.

M. Rémy Désilets

M. Désilets: Oui, merci, M. le Président. Je vais intervenir comme député bien sûr, mais comme parent, comme éducateur physique et, bien sûr, comme entraîneur — parce que j'ai fait ça — et comme ancien joueur. Mais j'ai écrit un texte sur l'éthique puis je dépasse un petit peu... En tout cas, j'en ai écrit plus que pas assez, je vais essayer... je vais arrêter de placoter puis je vais suivre mon texte parce que je veux rentrer dans le cinq minutes demandé.

Dans notre société contemporaine, les sports sont omniprésents et sont sans cesse mieux structurés. Dès leur bas âge, les enfants ont la possibilité de pratiquer plusieurs sports dans les ligues organisées. Or, la pratique populaire se modèle nécessairement sur les types les plus véhiculés par les médias, soit le sport olympique et le sport professionnel. Pourtant, à ces deux niveaux de l'activité sportive, on semble s'éloigner de l'essence même du sport, notamment de l'éthique, c'est-à-dire cet ensemble de valeurs qui doit orienter les attitudes et comportements des sportifs. C'est cet esprit fondé sur l'équité, le désir de vaincre et la loyauté qui caractérise le véritable athlète. Il s'appuie sur cette volonté chez les compétiteurs de vaincre un adversaire de calibre sans tricher.

Dans le domaine sportif, la violence et le dopage sont donc d'abord considérés comme un problème d'éthique. C'est avant tout de la tricherie. Un joueur qui utilise la violence ou une substance dopante fait fi des règlements établis et cherche à acquérir un avantage injuste sur ses adversaires. Dès ses débuts au hockey, le sportif est trempé dans un environnement très compétitif dans lequel un accent prononcé est placé sur la performance et la victoire.

Plusieurs facteurs peuvent pousser un athlète à tricher. Dans un système prônant la victoire à tout prix, le dopage, tout comme la violence physique, verbale ou psychologique trouvent leur justification. Au hockey, un accent très important est placé sur la performance et surtout sur la victoire. Même à un jeune âge, souvent le plaisir de participer est subordonné à la victoire. Le joueur entre en compétition non seulement avec ses adversaires, mais aussi avec ses coéquipiers, qu'il doit surclasser pour acquérir une position privilégiée dans l'équipe et être mieux considéré par l'entraîneur et/ou d'éventuels recruteurs. Ainsi, il subit de toutes parts une pression constante lui demandant d'améliorer constamment ses performances. L'intérêt que ses parents, les intervenants sportifs et même les médias lui portent le place dans une situation dans laquelle il doit plaire à tout cet entourage. On lui fait entrevoir une carrière professionnelle comme la réalisation de ses rêves et de ceux de son entourage. Et, dans un sport de plus en plus mercantile, l'appât de la richesse que procure un contrat professionnel est un autre enjeu de taille. Le dopage peut alors devenir un moyen de parvenir au but.

De plus, l'usage de produits dans le but d'améliorer la performance sportive semble présent au hockey professionnel. Ces joueurs servent de modèles à nos jeunes hockeyeurs, qui adoptent les comportements de leurs idoles. À titre d'exemple, mentionnons qu'en prévision des jeux olympiques d'hiver de Nagano les médias ont fait état de l'utilisation, par des hockeyeurs professionnels, de comprimés de Sudafed. Ces révélations ont provoqué une ruée de nos jeunes hockeyeurs vers les tablettes des pharmacies pour se procurer ledit produit. Le même phénomène est survenu à la suite des révélations de certains joueurs professionnels disant utiliser la créatine, un produit permis dont l'usage vise à augmenter la masse musculaire.

Ainsi, afin d'établir un portrait plus complet de la problématique de l'éthique sportive et du dopage, et cela, dans tous les sports et de tous les niveaux de compétition, le Secrétariat au loisir et au sport mène présentement un sondage auprès de plusieurs milliers de jeunes sportifs évoluant dans le réseau de la compétition québécoise. Cette étude devrait nous permettre de dresser avec plus de précision le portrait global de la situation actuelle et de développer par la suite une stratégie, des outils et des moyens adaptés pour prévenir le dopage, qui viendront s'ajouter à d'autres qui sont déjà disponibles en matière d'éthique et d'esprit sportif.

Pour sa part, Hockey Québec a déjà démontré son intérêt à faire de son sport une activité saine permettant de développer... l'épanouissement des jeunes sportifs. La Fédération a implanté plusieurs programmes misant sur la promotion de l'esprit sportif ainsi que de la non-violence. Les résultats du sondage mis sur pied par le Secrétariat des loisirs et aux sports permettront toutefois à Hockey Québec de se faire une idée plus précise de l'ampleur de la problématique qui pourrait affecter le hockey sur glace au Québec et de favoriser le choix de moyens adaptés. Merci.

● (10 h 40) ●

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le député de Maskinongé. Vous êtes entré dans votre temps, quelques secondes près. Alors, M. le député de l'opposition... Papineau, vous avez la parole cinq minutes.

M. Norman MacMillan

M. MacMillan: Merci, M. le Président. Dans les cinq minutes qui vient, je voudrais parler des jeunes. Il y a sûrement que nos jeunes veulent avoir la possibilité de participer au hockey à un niveau qui correspond à leurs aptitudes et leurs aspirations. Ce n'est pas tout le monde, ce n'est pas tous des Bobby Orr, puis des Maurice Richard, puis des Jean Béliveau qui... Comme le député de Maskinongé mentionnait, il y a des idoles sûrement, mais nos jeunes, aujourd'hui, il y a deux niveaux quant à moi: il y a le niveau de cinq ans à 13 ans; et il y a le deuxième niveau de 14 ans à 16 ans ou 17 ans, même qui va jusqu'à juvénile, s'ils ne jouent pas dans des ligues qui sont d'élite. La période d'apprentissage, pour un jeune de cinq ans à 13 ans, là, c'est enrichissant pas à peu près, puis ils ont besoin de ça, de cet encadrement-là par la technique des entraîneurs. Ces jeunes-là veulent apprendre. Ces jeunes-là regardent ces gens-là en avant d'eux autres, sur la glace, comme un bon Dieu quand ça va bien ensemble. Mais, si on n'a pas eu la chance... Si on ne montre pas à nos entraîneurs ou à nos éducateurs de hockey, si vous voulez, comment on le fait, on manque le bateau, on manque d'inculquer des valeurs à nos jeunes sur la glace dans le travail d'équipe.

À cet âge-là, ces jeunes-là ont besoin d'encouragement, ils n'ont pas besoin de se faire crier par la tête puis de se faire dire: Tu as manqué ta passe, tu aurais dû passer la rondelle au lieu de lancer sur le but. Ce n'est pas ça que ça prend pour nos jeunes, c'est de l'encouragement. Puis, par l'encouragement, ça veut dire que les jeunes s'amuse. C'est ça que ça veut dire. Si les jeunes sont encouragés par leur instructeur, ces jeunes-là, de l'âge de cinq ans à 13 ans, c'est une période, là, qu'ils apprennent facilement, à part de ça. On le sait, ça, que de cinq ans à 13 ans ces petits gars là apprennent plus facilement à travailler en équipe. Ils apprendraient plus facilement à avoir des valeurs personnelles sur le plan de communication, de vivre ensemble. Mais ils ont besoin quand même d'un encadrement encore strict, d'une certaine discipline donnée par les parents à la maison, par l'éducateur à l'école et par l'entraîneur qui participe... les gens qui participent à ces sports-là.

Les 14 ans et plus, eux autres, qui sont devenus adolescents, deviennent plus autonomes. Ils ne sont pas prêts à écouter tout le temps l'instructeur, même le professeur, même les parents à la maison, on le sait, ça. Mais, sur le plan hockey, il y a un abandon massif de 14 ans et plus qui ne jouent plus au hockey. Pourquoi? Moi, je pense que c'est qu'on recherche trop l'élite, on recherche trop d'avoir des Bobby Orr, des Jean Béliveau, des Guy Lapointe, des Serge Savard — ce n'est pas tout le monde... — des Réjean Houle, des Marc Tardif, des Michel Goulet. On ne peut pas tous devenir des joueurs professionnels. Mais les joueurs moins talentueux n'ont pas la chance de continuer parce que, encore, l'encadrement n'est pas là, ils n'ont pas de plaisir à jouer au hockey. On joue sur la troisième, sur la quatrième ligne, on joue deux, trois minutes, cinq minutes par partie, et ces jeunes-là, au lieu de faire ça, ils s'en vont dans un sport individuel, ils vont faire du ski, ils vont même jouer au bowling ou d'autres choses, là. Mais, je veux dire, c'est malheureux qu'on n'encadre

pas ça, ces jeunes-là. Dans les deux classes, là, de cinq ans à 13 ans et de 13 ans et plus, on leur enlève la chance de s'amuser, d'apprendre et de travailler en équipe.

Y a-tu quelque chose de plus important que ça, d'avoir du fun dans la vie? Je sais que mon collègue... On se parle souvent, mon collègue M. le ministre, on s'amuse à faire de la politique ici. Même si on n'a pas la même opinion politique, on peut quand même se parler souvent de beaucoup d'autres choses puis régler beaucoup d'autres problèmes ailleurs, soit dans la famille ou autre chose. Mais comment on le fait? On le fait en s'amusant. Même à l'Assemblée nationale, on fait ça, on s'amuse, on a du plaisir. Mais on le fait en équipe, on est encadrés par le président de l'Assemblée nationale. Des fois, ça tombe un petit peu, comme cette semaine, mais ça, on revient sur la bonne piste puis on s'en va dans le centre, puis let's go. Mais on manque ça, les jeunes n'ont pas de plaisir à jouer au hockey aujourd'hui, ils n'ont pas de plaisir à apprendre, ils n'ont pas de valeur qui vient...

Puis le problème... Puis je ne blâme pas personne, mais il n'y a pas d'encadrement, pas de sensibilisation versus les parents, et je pense que Hockey Québec, un peu, manque sa chance. Puis je ne veux pas, là... Il faut faire attention quand je dis ça, eux aussi ont besoin de l'aide, Hockey Québec, pour organiser tout ça, là. Ça, c'est important, là. Mais il faut le regarder. Hockey Québec est responsable du hockey au Québec, alors il faudrait s'asseoir carrément avec eux autres pour pouvoir les aider à encadrer et à sensibiliser mieux les gens alentour du hockey. Merci...

Le Président (M. Boulianne): Merci...

M. MacMillan: ...je m'excuse d'avoir dépassé le temps.

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le député de Papineau, porte-parole de l'opposition officielle. Alors, M. le ministre, vous avez cinq minutes.

M. Gilles Baril

M. Baril (Berthier): Bien, je voudrais peut-être revenir sur une chose, vu qu'il m'a envoyé une balle sur ce côté-ci: s'ils ne font pas la Ligue nationale, ils font l'équipe des députés et des journalistes à l'Assemblée nationale. Alors, j'espère que le député de Papineau va rehausser les patins dans un avenir très rapproché. Sans aucun doute une des meilleures lames du groupe parlementaire.

Deux choses, M. le Président. Et là je pense que c'est important d'aller plus à fond et je reviendrai tantôt sur les solutions qu'on veut peut-être mettre de l'avant pour être en mesure de corriger la situation et de recréer un enthousiasme puis d'interpeller l'ensemble des citoyens sur cette question-là qui est importante. Deux éléments importants. Les entraîneurs. Les entraîneurs, je vais revenir... Toujours une comparaison avec le bon vieux temps, à l'époque là où il semblait y avoir plus de plaisir, puis plus de joie, puis plus de bonheur à pratiquer la discipline sportive, nos entraîneurs, il n'y avait pas des exigences pour être entraîneur derrière un banc, avoir une formation sur l'abus sexuel, sur le dopage puis comment soigner les blessures. Il y a quand

même 15 heures et demie de formation qui sont données pour les entraîneurs chez nous.

Donc, il faut bien doser, parce que, encore une fois, bien des gens m'ont dit: Les jeunes ne pratiquent plus la discipline sportive aujourd'hui parce qu'ils se découragent, parce que c'est trop compliqué puis c'est trop complexe. Ils vont passer quasiment quatre parties à faire toutes sortes de choses qui ne sont pas nécessairement reliées à la discipline comme telle. Alors, moi, je pense que... là-dessus, j'ai la conviction qu'il faut bien doser, parce que là on peut avoir un effet inverse, on décourage, puis là, bien, les gens disent: On n'est plus ici pour s'amuser. Donc, la notion de plaisir, je pense qu'il ne faut pas la perdre. Donc, il faut que les jeunes soient heureux d'entrer en activité puis de pratiquer cette discipline sportive. Ça, c'est sur la question des entraîneurs.

Sur la question de l'arbitrage au hockey, moi, je voudrais en parler parce que... Là-dessus, je suis même allé dans l'arbitrage interuniversitaire, parce que j'ai fait mes études à Moncton, au Nouveau-Brunswick, alors... D'ailleurs, quand je sortirai de l'Assemblée nationale, je voudrais rehausser les patins pour arbitrer. J'ai fait plus d'arbitrage au baseball, mais je pense que c'est une notion intéressante, il y a peut-être des choses à faire. On a beaucoup, beaucoup de jeunes en bas âge qui arbitrent. Les jeunes, bien ils n'ont peut-être pas là... Il y a peut-être beaucoup trop de pression soit des estrades soit sur la glace, et il y a peut-être des choses à faire dans ce sens-là. Et tout le monde connaît l'expression de l'arbitre: Dans mon livre à moi. Alors, est-ce que le livre de règlements comme tel, qu'on a écrit, qu'on s'est donné est vraiment appliqué? On peut se questionner. Il y a peut-être un travail à faire dans ce sens-là, moi, je suis convaincu.

Donc, au niveau de l'arbitrage, moi, je pense qu'il y a peut-être une réflexion à avoir puis il y a peut-être des choses à corriger: comment mieux soutenir, encadrer, former, sélectionner nos arbitres. Alors, il y a peut-être un coup de main à leur donner, parce que, encore une fois, un match bien arbitré, je pense que ça peut contenter tout le monde dans les estrades. Quoique ce soit très difficile de contenter tout le monde. Le président de l'Assemblée nationale est un peu un arbitre aussi, hein? C'est plus facile de faire les gérants d'estrades — et Dieu sait qu'on en a, ici comme ailleurs — alors, la notion de l'arbitrage aussi, c'est une pratique, bon, qui est assez difficile aussi. Et c'est peut-être plus difficile dans le hockey mineur que dans la Ligue nationale parce que, au moins là, les gens sont payés puis, bon, ont quand même une expérience, un certain âge. Donc, il y a une autorité qui est là, il y a une expertise de reconnue. Mais, au niveau mineur, ça, c'est une autre affaire.

Sur la question des entraîneurs, pour revenir là-dessus, avec toutes les problématiques qui touchent notre société aujourd'hui, avec l'émergence des nouvelles détresses, bien on demande effectivement aux entraîneurs d'avoir tous les outils puis d'avoir toutes les compétences et les expertises pour être en mesure d'accompagner le jeune dans sa démarche. Mais, encore une fois, très honnêtement, M. le Président, je pense qu'il y a une question de dosage à faire pour ne pas effectivement écraser le sport dans une ribambelle de

protocoles puis de procédures qui font en sorte qu'à un moment donné on déserte l'activité comme telle. Mais il y a sans aucun doute des efforts à faire.

Et je voudrais peut-être garder les commentaires sur les solutions vers la fin. Parce qu'il y a des choses qui se font, mais il faudrait peut-être intensifier certaines choses. Et là, là-dessus, il y a peut-être effectivement, tout au cours des mois qui viendront, un soutien plus particulier qui aura à s'effectuer en fonction des moyens que s'est donnés le monde du hockey au Québec.

● (10 h 50) ●

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le ministre. Alors, on vous souhaite donc de chausser les patins à votre retraite comme arbitre, ainsi qu'à M. le député de Papineau. Alors, Mme la députée de Vanier, vous avez la parole pour cinq minutes.

Mme Diane Barbeau

Mme Barbeau: Merci, M. le Président. Il est bien démontré et largement admis que la pratique régulière de loisirs et de sports peut contribuer à l'enrichissement de la vie et l'épanouissement des personnes. Elle constitue également une forme unique de lutte contre le stress, un moyen de prévention et de traitement de problèmes de santé, de même qu'elle peut être la clé d'une image positive de soi. Pour les jeunes en particulier, les activités récréatives et sportives constituent des occasions favorables à un développement harmonieux. D'ailleurs, l'intervention de l'État dans le domaine du loisir et du sport a pour objectif de garantir que la pratique de ces activités procure des bénéfices sur les plans de la santé physique et mentale, du bien-être personnel et collectif, de la qualité de vie et du développement civique et social. C'est ce que confirme le gouvernement du Québec en intégrant au réseau de la santé le personnel de Kino-Québec, chargé de promouvoir un mode de vie physiquement actif.

Dans cette perspective, les traumatismes d'origine récréative et sportive sont probablement les plus ironiques des traumatismes. De nombreuses campagnes de promotion invitent les gens à pratiquer des activités physiques afin d'améliorer la santé, et, du même coup, nous augmentons la probabilité que ces gens se blessent en raison des risques inhérents à la pratique sportive.

Le bilan demeure somme toute positif, puisque globalement la société en retire davantage de bienfaits que d'inconvénients. Mais il faut reconnaître qu'une pratique non sécuritaire entraîne des effets négatifs qui, par leur ampleur, constituent en eux-mêmes un problème de santé publique reconnu dans plusieurs pays. Évidemment, les blessures sportives sont généralement mineures. Malgré tout, le phénomène est loin d'être négligeable. Chaque année, près de 300 000 Québécois et Québécoises âgés de 6 ans et plus consultent un professionnel de la santé pour une blessure d'origine sportive. Les coûts sont évalués à 250 millions pour l'année 1993 seulement.

Le gouvernement du Québec a compris l'importance d'établir un cadre de pratique sécuritaire par l'administration d'une loi sur la sécurité dans les sports et en réservant une place dans sa fonction

publique à une direction de la sécurité rattachée au Secrétariat au loisir et au sport. Leurs travaux, effectués en étroite partenariat avec les intervenants du milieu sportif municipal, de l'éducation et de la santé nous permettent de s'appuyer sur des données précises et validées pour structurer et proposer des interventions qui seront réellement efficaces. Cela s'avère utile dans le contexte actuel d'une dénonciation massive de la violence liée à un sport comme le hockey sur glace. Les nombreuses affirmations gratuites, croyances et généralisations entretenues dans le milieu et souvent rapportées par les médias ont pour effet de fausser notre perception et de semer la confusion.

En ce qui a trait aux blessures, on estime à 23 000 les blessures touchant chaque année les jeunes hockeyeurs québécois. Selon des études, 25 % de ces blessures sont causées par un geste qui a été pénalisé par l'arbitre. Ainsi, on compterait à peu près 6 000 traumatismes liés directement à des actes violents et punis. Deux rapports soutiennent de plus que 70 % des traumatismes sont causés par un geste illégal, pénalisé ou non. Alors, en appliquant ce taux aux chiffres cités auparavant, c'est environ 16 000 blessures chaque année dont sont affectés les jeunes hockeyeurs québécois.

Pour rendre le hockey plus sécuritaire et pour lui donner une saveur plus humaine, il importe de promouvoir l'éthique chez tous les acteurs et de mettre en place des programmes éprouvés qui ont un impact réel sur la façon dont se joue la partie. Hockey Québec, grâce notamment au soutien du gouvernement québécois, dispose pourtant d'une vaste gamme d'outils. Le programme Franc Jeu est assurément le plus rentable — j'y reviendrai tout à l'heure. De plus, des codes d'éthique ont été produits pour les joueurs, les entraîneurs, les officiels, les parents, les spectateurs et les administrateurs. Une charte de l'esprit sportif au hockey sur glace est déjà affichée dans la majorité des arénas du Québec. Le vidéo *Parents de joueur* est diffusé présentement à l'ensemble des associations de hockey mineur.

Il semble toutefois qu'il faut plus que des codes, chartes, brochures et affiches, ce ne sont que des outils. La valorisation du hockey ne peut passer que par une intervention vigoureuse de tous les intéressés, sinon elle ne passera pas. Le pouvoir décisionnel est entre les mains des administrateurs bénévoles. Ces derniers ont la lourde responsabilité de la qualité du hockey pratiqué au Québec. Ils sont les personnes-clés qui doivent assurer que le jeu se déroule dans le plus pur esprit sportif et que le hockey poursuive des fins éducatives et sociales. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Boulianne): Merci beaucoup, Mme la députée de Vanier, pour cette intervention.

Alors, nous revenons au député de Papineau. Vous avez cinq minutes, M. le député. Continuez vos interventions.

M. Norman MacMillan

M. MacMillan: Merci, M. le Président. Pour ma troisième intervention ce matin, j'aimerais parler des parents. Les parents ont une lourde responsabilité envers leurs enfants non seulement au hockey, mais dans tout,

dans leur éducation, dans leurs valeurs. Et il y a un problème. Dans le rapport Therrien de 1989, il a été démontré — et ce n'est pas moi qui cite ça, là, c'était dans le rapport Therrien — qu'il y a des parents qui ont une mauvaise influence sur les jeunes joueurs de hockey. Plusieurs d'entre eux semblent ignorer que le principal objectif du hockey chez les jeunes est le plaisir de jouer et qu'ils ne sont pas des adultes en miniature. C'est un point très important, puis je pense qu'il existe encore aujourd'hui, même avec un rapport de 10, 11 ans de notre collègue Robert Therrien. Et je pense que les parents doivent être associés à tout ce rôle-là que Hockey Québec a, que les régions ont, les associations de hockey mineur dans toutes les régions.

Le syndrome, là, de toujours vouloir gagner, je pense qu'on pourrait abolir ça, si tu veux. C'est difficile de dire à des jeunes de 10, 11, 12 ans: Tu ne veux pas jouer pour gagner. Tu ne peux pas enlever ça à personne, c'est la nature humaine de vouloir gagner, de vouloir finir premier, d'être le meilleur sûrement, mais les parents ont un rôle extraordinaire à jouer dans l'avenir du hockey. C'est à la maison et c'est aussi dans l'encadrement de l'enfant et de l'instructeur qui a ces enfants-là deux heures, trois heures, quatre heures, six heures par semaine d'essayer de leur inculquer toutes sortes de valeurs, de travailler en équipe.

Alors, le parent a une responsabilité majeure, très lourde de les entourer. Et, quand on les voit... Moi, j'ai été instructeur pee-wee pendant trois ans, dans les années soixante-dix, on a même eu la chance de gagner la classe C ici, à Québec, au tournoi, pour la première fois en 1972, les parents qui étaient là puis que leur jeune qui... Comme le deuxième gardien de but qui ne jouait pas, c'était difficile pour eux. J'ai connu ça, mon fils était gardien de but, puis, quand il ne goalait pas, je me... C'est parce que j'avais déjà été instructeur, mais je n'étais pas de bonne humeur. Je m'en allais au lieu d'aller dire au coach comment faire sa job. C'est normal, c'est la nature humaine, ça. On comprend tous ça que, des fois, des gens... Comment ça se fait que mon fils a joué rien qu'une minute, qu'il n'a pas joué cinq minutes comme l'autre? Pourquoi il n'a pas tué des punitions, etc.? C'est un problème, mais ça, c'est une dimension d'éducation.

Je pense que le programme Franc Jeu est un exemple formidable. Je vais être honnête avec vous, je ne connaissais pas ça, Franc Jeu, avant que M. le ministre, la semaine passée ou deux semaines passées, fasse sa conférence de presse pour annoncer qu'il était pour augmenter, si tu veux, la place de Franc Jeu dans le hockey au Québec. Je ne connaissais pas ça et j'ai passé la fin de semaine... bien, pas toute la fin de semaine, mais, en fin de semaine passée, j'ai regardé la cassette et j'ai été vraiment impressionné: le rôle du parent, le rôle du jeune qui veut jouer au hockey, dans la cassette, qui s'amuse, et le rôle de l'entraîneur, tous ensemble dans un encadrement, qui travaillent ensemble pour la même chose, c'est que le jeune s'amuse.

Alors, le parent a vraiment un rôle et une valeur reliés à la participation des jeunes au hockey extraordinaires. Mais ce n'est pas facile pour eux autres, puis je le comprends. Pour eux autres, leur jeune, c'est un Bobby Orr, c'est automatique, hein? Ça, c'est clair, c'est un Jean Béliveau. Pour eux autres, même si ce n'est

pas le meilleur joueur, c'est le meilleur. Alors, on a un rôle, on a un... Comment je dirais ça? Il faut associer les parents à tout ce dont on discute ici ce matin. Je pense qu'eux ont un rôle encore plus important parce qu'ils sont avec le jeune sept jours par semaine, le soir, ils dînent, ils soupent, ils sont dans la même maison, ils regardent le hockey ensemble. Alors, le parent devrait être éduqué aussi. Non pas seulement le jeune sur la glace ou l'entraîneur qui va lui montrer comment manier la rondelle, mais le parent devrait être éduqué aussi.

Dès l'âge de cinq ans, les premiers temps qu'ils vont mettre un patin, la première chose qui devrait être faite, au mois de septembre, ces parents-là devraient avoir des cours de formation, comment aider ces jeunes-là à suivre les commandes ou les ordres ou comment apprendre à patiner, et que les parents qui encourageraient leur jeune à devenir un bon joueur de hockey, mais surtout à pouvoir s'amuser... Alors, ça veut dire que le parent doit, lui aussi, participer. Il doit y avoir un Franc Jeu pour les parents aussi, M. le Président. Merci.

• (11 heures) •

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le député de Papineau. Alors, M. le ministre délégué à la Protection de la jeunesse, vous avez cinq minutes.

M. Gilles Baril

M. Baril (Berthier): Oui. M. le Président, on parle des parents, on parle d'un enjeu, dans le fond, qui interpelle tout le monde en société, là. C'est une question de responsabilité. Le député de Papineau a parlé de culture, d'éducation, c'est peut-être là-dedans qu'il faut investir. Et il y a quelques images qui me viennent à l'esprit, que les parents poussent toujours les enfants à devenir des vedettes: Bobby Orr, Bobby Hull, Maurice Richard, on met beaucoup de pression sur les enfants. La barre est très haute d'ailleurs.

Moi, je suis aussi ministre du Sport, mais ministre responsable de ce qu'on appelle les détresses sociales auprès des jeunes au Québec. Il y a beaucoup de pression dans la société actuellement sur la jeunesse. On leur demande de réussir très bien à l'école, réussir très bien en société, réussir dans la famille, exceller dans leurs relations amoureuses, exceller dans leur pratique et dans leur discipline sportive. Donc, la barre est très élevée, et ça met effectivement beaucoup de pression sur les enfants. Et on voit que, dans le fond, les adultes veulent peut-être se réaliser à travers les enfants. Il ne faut jamais oublier ça. Alors, je pense que c'est une question qui est extrêmement importante.

Alors, pour moi, c'est peut-être... Je l'ai davantage compris, M. le Président, quand j'étais à la tête du Pavillon du nouveau point de vue, les jeunes, on ne leur apprend pas, dans la famille, dans la vie ou à l'école, à perdre. Et c'est quand ça commence à se déglisser dans la famille, à l'école ou même dans une pratique sportive que là il peut s'enfoncer. L'échec fait partie de la vie. Et l'échec, ça fait partie, je pense, du cheminement de la vie, parce que, tôt ou tard, un individu va peut-être effectivement perdre un match de hockey, va perdre sa blonde, va peut-être perdre sa job, va peut-être perdre un être cher, et ça, ça peut constituer une blessure qui peut effectivement avoir un effet qui peut être dévastateur sur un jeune.

Mais la blessure peut instruire aussi. Peut-être que là-dessus il y a un effort à faire. Il y a un effort à faire d'abord et avant tout dans les familles. Les jeunes ont peu de résistance à la contrariété. On le voit d'ailleurs sur la question du phénomène de détresse psychologique qui confronte les jeunes dans la société. On voit que la question de la résistance à la contrariété, la question de l'échec, son comportement vis-à-vis un échec peut avoir des conséquences importantes et peut marquer le jeune, peut blesser le jeune à vie. Donc, là-dessus, il y a un travail à faire, un travail important à faire.

Et c'est pour ça que ça m'amène peut-être à la conclusion... Depuis que je suis arrivé à la tête du ministère des Sports, le lien que j'essaie de rendre de plus en plus interdépendant, c'est entre les détresses et le sport, parce que le sport peut agir d'une façon extrêmement préventive. Le sport peut agir d'une façon préventive en société pour contrer les détresses. Alors, actuellement, suite au Sommet québécois sur la jeunesse, on a mis de l'avant un projet très important, L'école ouverte sur le milieu, auquel le Secrétariat au loisir et au sport est associé, pour être en mesure de remettre en marche les jeunes dans une activité sportive et de loisir quelconque. On a un autre projet aussi à Montréal, on en a entendu parler — d'ailleurs, quelques députés de l'Assemblée nationale participent à l'ouverture de ce chantier — c'est l'avenir de Boscoville. On veut en faire un Boscoville de l'an 2000, et le sport jouera un rôle important pour être en mesure d'agir comme facteur important pour faire reculer ce problème-là en société.

Alors, M. le Président, je reviendrai tantôt sur le rôle de Hockey Québec. C'est une très grosse organisation, c'est une organisation qui regroupe 90 000 joueurs fédérés, 12 000 entraîneurs, 2 500 instructeurs, 10 000 administrateurs, 4 000 officiels et s'occupe et coordonne l'activité de 40 000 bénévoles. Donc, c'est une très, très, très grosse organisation extrêmement enracinée, bien structurée dans toutes les communautés locales du Québec. Alors, je voudrais y revenir tantôt parce qu'il y a des choses positives qui se font et je voudrais en parler. Et c'est peut-être porteur d'espoir pour les solutions qu'on doit mettre en marche pour être en mesure de remobiliser les jeunes autour de ce sport important.

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le ministre. Alors, M. le député de Maskinongé.

M. Rémy Désilets

M. Désilets: Un petit texte sur l'histoire du hockey. Pour alimenter le débat sous un autre angle, il est important de mentionner que la violence au hockey n'est pas un phénomène nouveau. Sinon comment expliquer que cette société aux valeurs en constante mutation dénonce depuis plus de 100 ans la violence au hockey? Comment qualifier alors la société des années soixante-dix au moment où la coupe Stanley se gagnait à coups de poing et où le hockey junior était une vaste foire?

Au Québec, les premiers débats publics ayant trait à la violence dans les sports sont le résultat de l'avènement de la boxe en 1820. L'historien Donald

Guay rapporte le caractère violent et sanguinaire de ces affrontements qui, non encore assujettis à des règles précises, faisaient largement appel aux instincts brutaux des spectateurs et des combattants. Les premiers combats ont donc lieu dans un contexte général de réprobation auquel se joignent les journaux du Québec. Ce n'est pas d'hier, hein? Le Québec, ça fait longtemps qu'il est contre la violence.

Quant au hockey, on retrouve dans les journaux du début du siècle des récits de bagarre qui n'ont rien à envier aux exploits de nos hockeyeurs de l'an 2000. En 1917, l'année de la naissance de la Ligue nationale de hockey, un match contre les joueurs de Toronto ne s'est jamais terminé. Après une bagarre générale opposant joueurs et spectateurs, il y a une hécatombe de bouteilles et de chaises fracassées, et la police doit escorter l'équipe de visiteurs à la gare. L'agressivité excessive sur les patinoires est donc préoccupante depuis la fin des années 1910 quand ont commencé à apparaître les premières règles visant à contrôler le comportement des joueurs. À toute époque, des épisodes sombres sont survenus, parfois ponctuels, parfois s'étirant sur quelques années. L'importance du phénomène a amené de nombreux intervenants du milieu universitaire, de la santé et du privé à produire ou commander des études, des recherches, des sondages et des rapports à ce sujet.

Durant les années soixante-dix, la violence au hockey a pris une telle ampleur qu'elle a interpellé les élus gouvernementaux: tout d'abord, en Ontario, en 1974, avec le rapport McMurtry; ensuite, le Québec, en 1977, avec le fameux rapport Neron sur la violence au hockey. Ce rapport suggérait l'implantation d'une régie de la sécurité dans les sports, ce qui fut concrétisé en 1979 par l'adoption de la Loi sur la sécurité dans les sports, suite à l'application du livre blanc sur le loisir au Québec. À cette époque, il n'y avait pas seulement les frasques du hockey qui faisaient la une des médias, au baseball, les Yankees de New York se battaient entre eux sur leur banc. Les gérants les plus populaires étaient Earl Weaver et Billy Martin, spécialistes de la harangue des arbitres, que Martin n'hésitait pas à prendre pour cible lors de ses séances de garrochage de terre. Au tennis, John McEnroe s'est fait un nom en jouant avec brio, il est devenu une personnalité en engueulant les arbitres.

À la fin des années quatre-vingt, le gouvernement du Québec s'intéressait à nouveau au problème vécu par le hockey et confiait au député Robert Therrien la charge de faire la situation du hockey mineur au Québec. Enfin, tout récemment, le gouvernement de la Colombie-Britannique a joint les rangs avec la publication du rapport Pascal pour éliminer la violence au hockey. Tous ces investissements en ressources humaines et financières ont entraîné des changements aux règles du jeu, aux structures associatives, aux équipements. Il reste donc peut-être à encadrer, superviser et mobiliser davantage l'ensemble des intervenants, entraîneurs, parents, joueurs, arbitres autour d'un projet rassembleur, un projet centré sur les valeurs à véhiculer au hockey. Merci beaucoup.

Le Président (M. Boulianne): Alors, M. le député de l'opposition, alors, du comté de Papineau.

M. Norman MacMillan

M. MacMillan: M. le Président, pour une fois, je suis d'accord avec le député de Maskinongé. La fin de son texte ou de ses notes, de dire de sensibiliser et de travailler ensemble, je pense que c'est l'essence de nos deux heures de travaux ce matin. Je n'aurais pas pu le dire mieux que ça. Je pense que c'est l'important.

Dans le cinq minutes, M. le Président, qui s'en vient, je veux parler des entraîneurs et des instructeurs ou des éducateurs, mais c'est eux qui sont très responsables de qu'est-ce qui se passe dans le hockey, dans le sens que c'est eux qui sont là pour développer, c'est eux qui sont là pour enseigner le hockey, la technique, c'est eux qui sont là pour expliquer quand un jeu n'a pas fonctionné. Au lieu de leur crier par la tête, on devrait sûrement leur expliquer pourquoi ça a arrivé au lieu de jouer pour gagner tout le temps. L'instructeur doit permettre l'erreur au jeune, même aux arbitres.

S'il y a des anciens arbitres qui écoutent ce matin puis qui se rappellent dans le temps que je jouais au hockey, ils vont sûrement rire un peu, mais, en vieillissant, on devient plus sage et on comprend plus qu'est-ce qui se passe. Et les arbitres ont sûrement un rôle important à jouer. Et je ne savais pas que mon collègue d'en face avait déjà été un arbitre, mais j'aurais aimé ça, jouer au hockey dans ce temps-là, quand il était arbitre, on aurait eu beaucoup de plaisir ensemble.

● (11 h 10) ●

Et la dimension d'éducation, M. le Président, je pense que c'est ça qu'on peut toucher au fond. Les entraîneurs ont un rôle extraordinaire à jouer dans notre société avec tous ces 90 000 jeunes-là qui sont avec eux une bonne partie de leur vie. Un entraîneur, quant à moi, doit enseigner. Un entraîneur doit expliquer ce qui se passe, comment ça fonctionne. Il doit donner la chance à tout le monde d'apprendre. C'est ça, le rôle d'un entraîneur, et je pense qu'on manque un peu... Dans notre société d'aujourd'hui, les entraîneurs n'ont pas la formation... tous les entraîneurs n'ont pas la formation qu'on devrait avoir pour retransmettre à nos jeunes. Je pense qu'un des problèmes majeurs, c'est ça, le manque de formation, d'heures à nos entraîneurs.

Puis c'est rien enlever à ceux qui sont là. Moi, j'ai pris les cours de grade 1, grade 2, grade 3 — je n'ai pas le cours grade 4 — de très bons cours. Tu passes une fin de semaine avec ces gens-là, c'est des experts qui viennent t'expliquer la philosophie du hockey, la psychologie du hockey, le jeu du hockey, la technique du hockey, mais il manque plus que ça. Ce n'est pas 14 heures ou 15 heures de cours dans une fin de semaine que tu vas devenir un bon entraîneur ou un instructeur de hockey, ça prend plus que ça. Ça prend vraiment plus que ça.

Il n'y a pas seulement que des cours pour avoir l'habileté de montrer à des jeunes comment patiner, comment manier la rondelle, comment lancer. Ça, il faut que tu l'aies, ça ne se montre pas toujours, ça. Il faut vraiment que tu aimes de pouvoir t'impliquer avec ces jeunes-là, d'enseigner le hockey, d'enseigner des valeurs. Il n'y a pas seulement le hockey quand on est sur la glace, il y a toutes sortes de valeurs qui doivent être inculquées à ces jeunes-là. Travailler en équipe... On se répète souvent, mais quelle meilleure chose

d'apprendre à travailler en équipe! C'est numéro un. C'est le rôle de l'entraîneur, encadré avec les parents en arrière, qui les encourage, qui les pousse à apprendre, et toujours de s'amuser.

On ne le répètera pas assez, M. le Président, que l'instructeur doit être à la fois un père de famille, un orienteur, un administrateur, un instructeur et même un maître d'école. Tout dans un, tout englobé dans un. C'est ça, un instructeur. Et, je le répète parce que je pense que c'est très important, l'instructeur doit être à la fois un père de famille, un orienteur, un administrateur, un instructeur et même un maître d'école. C'est ça, son rôle. Et je pense qu'en regard avec la violence... C'est un mot qui est fort, quant à moi, au moment où on se parle, mais, sacrifice! il faut donner les outils à ces instructeurs-là pour pouvoir vraiment développer ces jeunes-là sur la glace, avoir du plaisir.

On ne se répètera pas assez souvent, et j'espère qu'on va avoir la chance de continuer ensemble avec M. le ministre, M. le Président, de pouvoir donner des outils à ces entraîneurs-là par l'entremise de Hockey Québec. Et l'exemple de tantôt que je disais, en Italie, qu'il y a 40... J'ai les statistiques dans le dossier, là, 20 000 joueurs, 400 instructeurs, et c'est peut-être 40, je m'excuse, là. Mais ils sont payés, ils font le tour de l'Italie pour montrer à ces instructeurs-là. Il faudrait regarder ça, M. le Président. Merci.

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le député de Papineau. M. le ministre, vous avez cinq minutes.

M. Gilles Baril

M. Baril (Berthier): Oui. D'abord, M. le Président, dans le sondage Léger & Léger, on se rend compte... il y a une conclusion, il y a une évidence qui est là, c'est que les gens font confiance aux entraîneurs. Les jeunes, pour eux, leur première référence, ce sont les entraîneurs. On se rend compte aussi, quand une saison de hockey débute, on a une équipe de formée, il y a une quinzaine de parents dans les estrades, et ce qui manque derrière le banc, c'est un entraîneur. Encore une fois, moi, je veux faire attention sur le fait de plus d'heures... Il y a déjà 15 heures, le programme de Hockey Québec prévoit 15 heures de formation pour l'entraîneur. L'autre réflexion qu'on pourrait faire... Parce que, je le dis encore, il faut doser. Si on rajoute un 10 heures d'autre de formation, ce sont des bénévoles, ils vont-ils faire 25 heures de formation pour être derrière le banc? Il faut toujours se rappeler ce que j'ai dit tantôt, il faut que les gens fassent ça pour le plaisir. C'est un loisir, c'est un sport. Et, si on fait référence à il y a 20 ans, les gens le faisaient pour le plaisir, il y avait moins de contraintes. Aujourd'hui, on vit dans une société qui a plus de contraintes, donc on est obligés d'être plus réglementés, plus encadrés, plus balisés sur les activités qu'on fait.

L'autre réflexion qu'on pourrait avoir, c'est peut-être dire que les jeunes, dans le fond, c'est peut-être plus des amateurs puis des moniteurs dont ils ont besoin si on veut retrouver la notion de plaisir. Parce que, encore une fois, les consultations que j'ai faites, les gens que j'ai rencontrés, les gens qui suivent le hockey sur glace au Québec depuis des années disent... tout le monde, il y

avait une conclusion, il y avait un dénominateur commun en disant: C'est devenu trop compliqué aujourd'hui. Il y a trop de choses. Ça s'est peut-être trop bureaucratisé, dans un sens. Mais il fallait peut-être le faire, parce que, effectivement, il y a des contraintes, il y a l'émergence de nouveaux problèmes. Alors, avant de tirer une ligne en disant: Il faudrait peut-être faire plus de formation, moi, je pense qu'il y a quelque chose qui n'a pas été fait, c'est que la promotion du hockey, elle se fait juste à partir des arénas.

On fait ça comme dans le bon vieux temps. Comment se fait-il que, comme citoyens et citoyennes, on reçoive des dépliants pour entrer dans l'école de taekwondo, ou de karaté, ou de je ne sais pas quoi, l'équipe de planche à neige du quartier ou du village qui va aller à Saint-Côme les fins de semaine? Il y a certains sports qui font des promotions extrêmement agressives en vue de faire adhérer des jeunes à cette discipline sportive. Moi, je pense, M. le Président, qu'il y a une piste, c'est la question de la promotion. On a bâti au fil des ans des instruments extraordinaires en hockey sur glace au Québec. La preuve, c'est que Franc Jeu est exporté aux États-Unis. Les gens de la Colombie-Britannique l'ont utilisé, la Nouvelle-Écosse a fait la même chose. Alors, dans ce sens-là, sur la question de la promotion, de la mise en marché de notre sport national auprès du public québécois, auprès des parents, auprès des jeunes, moi, je pense qu'il y a un travail à faire dans ce sens-là.

Concernant le développement d'outils dont on s'est doté au fil des ans... Et, c'est peut-être là-dessus, on s'est donné des outils extraordinaires. Là, il faudrait peut-être changer de vitesse puis tomber dans une autre dimension, c'est l'implantation de ces outils-là à l'intérieur de chaque communauté. Franc Jeu en est un exemple. Le code d'éthique que la Fédération de hockey sur glace s'est donné, il faut être en mesure de l'implanter partout. Charte de l'esprit sportif, c'est là, c'est un instrument très poussé, très avancé. Il faut être en mesure de l'implanter partout à travers le Québec. Le vidéo parents-joueurs, on en parle d'éthique, on en parle de responsabilité des parents vis-à-vis leurs enfants. Il y a un travail qui a été fait, il faut être en mesure de l'étendre partout au Québec. Les règlements de sécurité, particulièrement dans les arénas... il est là, le règlement, il faut être en mesure de l'implanter partout au Québec et que ce règlement-là soit suivi.

Autre élément et autre piste de solution, c'est le soutien à Hockey Québec au niveau des arénas au Québec. Oui, l'aréna, c'est un peu la plaque tournante de l'activité, donc il faut peut-être renforcer le travail qui est effectué à l'intérieur de l'aréna, ça peut devenir effectivement un pôle aussi important d'information. Il y a un travail à faire de ce côté-là.

La question de la valorisation du rôle des officiels, des arbitres. On peut se le dire, l'arbitre n'est pas nécessairement une personne qui est assez connue puis assez reconnue, alors il y a un travail à faire dans ce sens-là, et c'est peut-être quelque chose qu'on va considérer dans les actions qu'on va mettre en place pour être en mesure de relancer la promotion autour du hockey sur glace au Québec.

Faire connaître aussi les bienfaits de notre sport national. Il y en a des effets positifs, il faut quand même

dire qu'il y a encore au-delà de 90 000 personnes qui adhèrent à notre sport national. Alors, j'y reviendrai tantôt, M. le Président.

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le ministre. Alors, Mme la députée de Vanier, vous avez la parole pour cinq minutes.

Mme Diane Barbeau

Mme Barbeau: Merci, M. le Président. Le battage médiatique des derniers jours sur la violence dans les arénas donne une impression de déjà vu. En fait, il règne depuis plusieurs années chez un grand nombre de Québécois un malaise relativement au hockey. Les derniers événements, les nombreux rapports, enquêtes et études sur le sujet ont fait ressortir encore une fois les préoccupations du gouvernement et des citoyens confrontés aux abus et aux excès croissants rencontrés dans ce sport. Malgré certaines initiatives heureuses, le hockey est encore trop souvent violent.

Il a déjà été démontré que le cadre de vie, qu'il soit politique, social ou sportif, exerce une influence sélective puissante sur nos comportements. C'est donc au cadre collectif du hockey qu'il faut s'adresser pour tenter de le transformer, non seulement aux parents et aux spectateurs, mais surtout aux administrateurs bénévoles du hockey régionaux et locaux qui ont une influence certaine sur le choix que chaque hockeyeur et entraîneur doit faire en ce qui a trait à ce qui est légal ou illégal pour obtenir la reconnaissance de tous.

• (11 h 20) •

Or, voilà que, le 20 octobre dernier, à Montréal, le ministre responsable du Loisir, du Sport et du Plein air réaffirmait son appui à Hockey Québec pour la promotion d'un programme qui transforme fondamentalement le cadre de vie dans lequel évoluent les participants et tous les intervenants du hockey sur glace. Ce programme se nomme Franc Jeu, on l'a entendu beaucoup depuis le début de cet avant-midi. Il est simple, efficace, peu onéreux et il propose un cadre humanisant pour ce sport. Il place quotidiennement le comportement du hockeyeur et de l'entraîneur au centre de toutes les préoccupations et, surtout, il est efficace. En octroyant simplement un ou deux points additionnels à chaque match pour le comportement des joueurs et de l'entraîneur d'une équipe, Franc Jeu élimine graduellement les excès qui ternissent la réputation du hockey et en éloigne les participants.

Sans rien changer à l'allure d'une partie, ce programme remet à l'honneur l'éthique et l'esprit sportif. Il transforme le hockey en un véritable outil d'éducation populaire. Franc Jeu s'adresse non seulement à la dimension physique du joueur, mais également à ses dimensions sociale et morale. L'essentiel de la proposition peut se traduire par ce raisonnement. S'il est profitable d'enfreindre les règlements dans le système actuel, pourquoi ne pas rentabiliser le respect des règles et de l'adversaire? Dans le hockey traditionnel, l'équipe qui compte le plus de buts s'assure de la victoire. Avec Franc Jeu, l'équipe qui compte le plus de buts et qui respecte davantage les règles du jeu augmente considérablement ses chances de victoire. À titre d'exemple, on peut déterminer à l'avance qu'une équipe ne doit pas avoir

reçu plus de 16 minutes de punition dans un match pour se mériter deux points supplémentaires au classement général. Avec ce système, les joueurs et les entraîneurs ont des responsabilités individuelles et collectives tant pour la performance que pour le comportement.

Cette initiative toute québécoise s'est déjà mérité le Prix international du fair-play décerné par l'UNESCO. De plus, à l'occasion du Congrès mondial du sport pour tous tenu à Québec en mai dernier, le gouvernement du Québec et Hockey Québec ont joint leurs efforts pour être en mesure de démontrer l'impact de Franc Jeu dans les ligues qui ont bien voulu l'adopter. Par exemple, les résultats obtenus dans la ligue de compétition de l'Estrie sont impressionnants. Franc Jeu a fait chuter de 20 % en moyenne le nombre d'infractions, et ce, dès sa première année d'application. Chez les pce-wee, des jeunes de 12-13 ans, le nombre moyen de minutes de punition par match est passé de 30 à 22, soit une diminution de 25 %. La clé du succès pour réussir à modifier des comportements est d'agir sur les interactions durant chaque match. Ça se joue sur la glace, et Franc Jeu a le mérite d'avoir une influence concrète sur le joueur et l'entraîneur exactement là où il faut, sur la patinoire. En prime, il a aussi le pouvoir d'avoir un impact exactement là où ça compte, au classement général.

Bien sûr, il y aura toujours la vieille garde qui sera réfractaire à adopter Franc Jeu. Cette minorité est convaincue que les principes de fair-play, de respect de l'adversaire et de l'arbitre et des règles du jeu sont tous des éléments qui auront un impact négatif sur la colonne des victoires. Franc Jeu a toutefois démontré le contraire. Il garde son importance à la victoire et il améliore la qualité du jeu. Par la présentation d'un jeu plus soutenu, avec plus de temps de glace et moins de blessures, Franc Jeu garde les joueurs où ils doivent être, sur la glace. N'est-ce pas pour cela que les parents et bénévoles investissent temps et argent?

Aujourd'hui, près de 18 000 jeunes Québécois évoluent avec Franc Jeu, surtout au niveau récréatif. Hockey Québec, soutenu par l'État, devrait considérer sérieusement l'expansion et la consolidation de ce programme dans son réseau, notamment en appuyant davantage et sur une base continue le travail des bénévoles et des organisations. La Fédération devra de plus solliciter ses partenaires corporatifs afin de favoriser le développement d'événements Franc Jeu d'envergure régionale ou même provinciale récompensant les joueurs, les entraîneurs et les équipes qui ont su démontrer à la fois talent et combativité dans le respect des règles et de l'esprit du jeu. Nous estimons que c'est là un moyen idéal pour contribuer à enrayer la crise qui menace depuis trop longtemps l'avenir du hockey amateur au Québec. Franc Jeu permet de passer à l'offensive pour redonner ses lettres de noblesse à notre sport national. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Boulianne): Merci, Mme la députée de Vanier. Alors, M. le député de Papineau.

M. Norman MacMillan

M. MacMillan: Merci, M. le Président. Je pense, au moment où on est rendus... je pense qu'on peut parler

un peu ou discuter du hockey actuel, le hockey qui existe dans nos arénas au moment où on se parle, au moment où tous ces problèmes-là, dernièrement, qui ont apparu dans les médias... Je pense qu'il y a deux systèmes distincts: il y a le système hockey compétitif puis il y a le système apprentissage. Moi, je suis un fervent de l'apprentissage, surtout pour les jeunes de cinq ans à 13 ans. Et je suis celui qui prônerait le système compétitif de 13 ans et plus.

Si vous vous rappelez d'un dénommé Howie Meeker, qui a joué au hockey dans la Ligue nationale, qui est devenu un annonceur — il était instructeur, il a été annonceur dans les Maritimes, j'en ai parlé un peu tantôt — Howie Meeker, de cinq à 13 ans, c'était strictement la technique et la glace en deux, coupée en deux, avec les jeunes qui peuvent s'amuser avec la rondelle — s'amuser avec la rondelle. Alors, je pense qu'on doit réfléchir au système. Je pense que le MAGH — ça fait longtemps que je n'ai pas vu des jeunes dans le MAGH — pratique un peu ça, du système de couper la glace en deux. Donne une rondelle, puis envoie pour le fun — excusez l'expression, vous me permettez — un free-for-all, tout le monde court après la rondelle, mais, tout ce temps-là, on patine, on s'amuse, etc. Alors, je pense qu'on a de la place pour ça au Québec, de redonner à nos jeunes l'apprentissage, l'apprentissage de techniques.

Et je ne suis pas d'accord avec M. le ministre de dire que des bénévoles... quand même qu'ils prendraient 25 heures de cours ou 40 heures, moi, je suis celui qui pense que ces gens-là, même s'ils font du bénévolat, mais qu'ils ont de la formation, vont donner leur temps. C'est encore du bénévolat à apprendre pour montrer, pour redonner aux jeunes qu'est-ce qu'ils peuvent apprendre par des experts ou dans l'apprentissage.

Le système, ça comprend le système de hockey... ou tout sport, toute culture, si vous voulez, c'est l'encadrement, ces objectifs que le jeune veut atteindre. Mais les objectifs, ce n'est pas un objectif qu'on doit donner à un jeune, à un parent. Les objectifs, ça devrait être un tout dans l'apprentissage. Au Québec, que l'instructeur qui a des jeunes de huit ans en avant de lui... l'instructeur qui a un jeune de huit ans en avant de lui, à Buckingham, dans mon comté, ou à Berthierville, dans le comté du ministre, que ce soient les mêmes choses qui soient montrées à ces jeunes-là au point de vue technique. Je pense que c'est important. C'est comme ça.

Les Russes, c'est de même qu'il sont devenus des bons joueurs de hockey. Ils sont sur la glace 12 mois par année. Je ne veux pas dire qu'on doit faire ça, mais les instructeurs sont encadrés. Les instructeurs sont des professionnels. Les instructeurs, c'est des gens qui gagnent leur vie avec ça, et les résultats... On peut en parler de toutes les fameuses séries qu'on a eues puis qu'on a eu le plaisir à regarder dans les années 1972, la première fois. La première, c'était spécial de voir ça, hein? Je me rappelle où j'étais à la dernière partie quand Paul Anderson et Cournoyer ont gagné le but de la victoire.

Alors, il faut absolument, absolument avoir un système d'apprentissage. Ce n'est peut-être pas le bon mot, là, «apprentissage», mais je pense que c'est le

meilleur mot qui doit expliquer puis qu'Hockey Québec devrait prendre. On doit... Et, je me répète, un jeune de huit ans qui est à Buckingham puis un jeune de huit ans qui est à Berthierville, l'instructeur qui est sur la glace devrait dire la même chose à ces jeunes-là. Au point de vue technique, là, on parle toujours au point de vue technique. Ces jeunes-là devraient apprendre la même chose à travers le Québec par des instructeurs, par des cours de formation. Très important pour moi.

Je pense que ce système d'apprentissage là donne une autre chose aussi: en apprenant, on a du plaisir. Ce n'est pas juste de gagner 2-0, 3-0, d'avoir un point, un «assist» puis que ton père te donne 1 \$ ou 2 \$ quand tu arrives chez vous. Puis c'est la réalité, hein? Le parent veut tout le temps que son jeune soit le meilleur pour se promener au café, en attendant que le jeune se déshabille, pour être le héros de... Ce n'est pas le jeune qui est le héros, c'est le parent qui se promène dans le corridor. Ça fait partie de la réalité, il ne faut pas s'en cacher. Je l'ai fait moi-même quand mon jeune, il jouait au hockey. Alors, c'est la fierté de voir son enfant réussir.

Alors, je me répète, mais je pense que le système... il y a deux systèmes distincts, ce qui est très important. Il y a le système compétitif à l'âge de 13 ans et plus qui est là, il est important d'apprendre à gagner. Mais, au-delà de ça, de cinq ans à 13 ans, on devrait avoir une base d'un système d'apprentissage, comme l'exemple que je donne et que je me répète: le petit gars de huit ans à Buckingham et le petit gars de huit ans à Berthierville, l'instructeur devrait leur montrer la même chose.

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le député de Papineau. D'autant plus que vous nous avez appelé un bon souvenir avec la série du siècle, qu'on avait gagnée d'ailleurs contre l'ex-URSS. Alors, M. le ministre.

M. Gilles Baril

M. Baril (Berthier): Les communistes de l'époque, les communistes. On aurait bien aimé battre les communistes à La Havane, en baseball, avec Les Ailes du Québec, que j'ai envoyés pour leur camp d'entraînement au mois d'avril, mais les Cubains étant les meilleurs au monde, hein, alors... Malheureusement, je n'ai pas pu y aller. Mais ils vont le refaire, leur camp d'entraînement, j'en suis convaincu, au mois d'avril. Ça a été une expérience assez unique.

● (11 h 30) ●

On revient au hockey. Je pense qu'il faut effectivement resserrer tout le soutien aux pratiques, et il y aurait peut-être lieu d'instaurer une sorte de cahier standardisé, un cahier national des pratiques dans le domaine du hockey au Québec, de façon à voir la même chose à Berthierville qu'à Buckingham ou à Papineauville. Alors, dans ce sens-là, il y a un travail à faire.

Il y a peut-être lieu aussi de regarder pour que, au niveau de chacune des régions, on ait vraiment ce que j'appelle des mentors, des gens beaucoup plus expérimentés, aguerris à la question, à la discipline sportive en question. Il y a peut-être un travail à faire dans ce sens-là puis il y a peut-être moyen de développer effectivement beaucoup plus d'encadrement, une sorte

de mentor qui pourrait coordonner. Il serait, dans le fond, la personne experte pour les gens qui ont à faire de l'entraînement. Parce que, encore une fois, les entraîneurs derrière le banc, ce sont des bénévoles.

Je voudrais revenir, M. le Président, sur l'étude que j'ai commandée avec le Secrétariat au loisir et au sport, l'Association des arénes du Québec, des éléments extrêmement importants qui nous permettent de mieux comprendre le phénomène et la place du hockey auprès des jeunes aujourd'hui. Le principal concurrent du hockey, là, c'est l'engouement retrouvé des jeunes dans le soccer. Donc, ils ne sont pas partis chez eux à rien faire, mais il y a vraiment un goût pour cette discipline sportive, le soccer, au Québec, et la planche à neige. Et ça, c'est très important. Alors, les questions qu'on se pose, puis on va fouiller ça davantage: Est-ce que les jeunes qui pratiquent le snowboard, par exemple, sont attirés par le côté plein air qui est, dans le fond, une absence d'encadrement, sentiment de liberté puis le côté extrême du sport? Puis la question du soccer, naturellement, avec tout ce qui s'est passé, c'est devenu un sport extrêmement pratiqué par les jeunes au Québec; on parle de 120 000 jeunes dans le sport fédéré.

Autre élément qui nous questionne, c'est dans l'étude, on nous dit: Il faut repositionner le hockey comme un sport excitant à pratiquer et dans lequel on s'amuse d'abord et avant tout. On en a parlé tantôt, mais, pour ça, il faut redonner une nouvelle image au hockey, il faut que les jeunes retrouvent l'excitation, le plaisir, le défi puis le dépassement de soi.

L'autre élément important, travailler à modifier l'image externe du hockey. Il y a des préjugés, M. le Président, parce que la majorité des gens qui pratiquent la discipline sportive, il n'y en a pas de violence, les gens ont du plaisir, et tout ça. On prend souvent des cas isolés, on surmédialise, puis là bien... Je ne dis pas qu'il n'y a pas de problème. Je reconnais qu'il y a des problèmes, et, tant qu'il y aura des problèmes, notre responsabilité, c'est de s'efforcer à mettre en place des solutions, des actions, des programmes pour être en mesure de faire reculer ces problèmes-là. Mais il y a effectivement une perception qui est plutôt négative à partir de la Ligue nationale puis ce qui est véhiculé à travers les médias. Donc, il y a un travail à faire là-dedans, il est important d'abolir les préjugés envers le hockey et qu'il y ait certaines idées préconçues puis des jugements faits, comme je l'évoquais tantôt, à partir de cas isolés.

L'autre élément, c'est qu'il faut identifier ce qui fait défaut au niveau de la qualification des entraîneurs et l'organisation entourant les équipes. Puis c'est peut-être plus particulier à certaines régions du Québec, puis l'étude nous permet de nous indiquer là où il faut travailler.

L'autre élément extrêmement important, mettre des efforts en vue de récupérer un marché potentiel. Parmi les gens qui ont délaissé le hockey... on se rend compte que, parmi ces derniers, 11 % indiquent que les probabilités qu'ils jouent au hockey sont très fortes. Donc, il y a un marché captif. Il s'agit donc là d'un marché potentiel intéressant sur lequel miser. De plus, les parents de ces jeunes, 92 %, entretiennent une perception très positive du hockey en tant que sport et croient que c'est un très bon sport ou un assez bon sport

pour les jeunes. Donc, cette image positive du hockey est un atout majeur dont il faut tirer profit.

Alors, je le disais tantôt, il y a une offensive à faire, il y a une opération de séduction, de mobilisation pour aller chercher ces jeunes-là. Donc, il y a un marché potentiel qui est composé de jeunes qui ont une nette préférence pour les sports d'équipe. C'est ce que l'étude nous démontre, donc, préférence pour les sports d'équipe pratiqués dans un environnement organisé et bien encadré.

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse.

Alors, M. le député de Maskinongé.

M. Rémy Désilets

M. Désilets: Merci, M. le Président. Ma dernière intervention va porter sur les valeurs. Un article récent d'un quotidien montréalais avait un titre affirmant que c'est la société d'aujourd'hui qui est malade et non le hockey. Il est vrai que l'on pourrait épiloguer longtemps sur la célèbre chute des valeurs, sur la redoutable absence de discipline dans un monde anarchique et sur ce fameux respect disparu. Avançant l'idée que tout changement dans la société se reflète dans le sport, on veut laisser croire que le hockey n'est que l'innocente victime d'un malaise social généralisé. L'excuse est trop faible, facile. Cette fatalité ne devrait-elle pas frapper de façon aussi cruelle le baseball, le football, le basketball ou le soccer?

Dans les rangs professionnels, toutes ces disciplines ont connu des épisodes de violence, mais les dirigeants ont agi. Au niveau amateur québécois, l'ampleur du phénomène au hockey ne tolère aucune comparaison. D'autres diront que l'école est aussi affectée par la violence. On cite le taxage, par exemple. On oublie toutefois de rappeler que les enseignantes et les enseignants ne ferment pas les yeux sur les infractions, que les comités de discipline ne passent pas l'éponge aussi souvent et que les comités de parents n'applaudissent pas la déviance.

Pour achever cette théorie du hockey, reflet de la société, il est intéressant de consulter les travaux d'un chercheur américain qui s'est penché sur cette question en étudiant les relations entre le taux de criminalité aux États-Unis et le taux des pénalités d'agression décernées dans la Ligue nationale de hockey sur une période de 50 ans. Ces résultats ne démontrent aucune correspondance directe. Les études de... plusieurs autres études suggèrent plutôt que c'est l'absence d'une autorité forte et reconnue qui crée un climat propice à l'expression de l'agressivité et de la violence.

Cette approche a surtout le mérite d'affirmer que les administrateurs bénévoles du hockey ont une influence sur l'environnement qu'ils gèrent. Ils ont le pouvoir et le devoir de s'assurer que les structures et les services offerts correspondent aux intérêts et aux besoins du joueur. Il leur revient aussi de déterminer les valeurs à véhiculer auprès de tous les participants, intervenants et parents. Ils doivent surtout se montrer intolérants face aux comportements et attitudes d'une minorité délinquante qui minent les efforts d'une

majorité engagée à ennoblir le hockey. Les éléments déviants sont facilement identifiables et ils doivent être bannis. Ces indésirables éclaboussent tout le hockey amateur, particulièrement en raison de notre tendance collective à relever les aspects négatifs d'une situation. C'est la perversité de la dénonciation au nom du mieux-être de la collectivité. Le cas de la violence fait la une. L'inverse, l'esprit sportif, ne fait jamais la une.

Finalement, les dirigeants devraient promouvoir et encourager le respect des valeurs identifiées et véhiculées à l'interne auprès des agents extérieurs afin de générer un renforcement. Les médias, les municipalités, les gestionnaires d'arénas et les différents ministères en lien avec le loisir et le sport se doivent d'apporter leur contribution. Ne revient-il pas aux responsables d'arénas de maintenir l'ordre public dans leur établissement? Quoi penser d'une municipalité qui accueille chez elle la concession d'une ligue où la violence est le principal objet de promotion? La justice pourrait-elle s'impliquer dans une approche visant à prévenir les abus?

Puisque les causes de la violence sont multiples, les solutions sont et doivent être multiples. Les dirigeants et administrateurs du hockey ont probablement la responsabilité la plus directe face à cette violence, mais, quant au degré de responsabilité, il faut se convaincre qu'il est le même et qu'il est élevé pour tous les individus et toutes les collectivités. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le député de Maskinongé. Alors, M. le député de Papineau.

M. Norman MacMillan

M. MacMillan: Merci, M. le Président. J'aimerais aller un petit peu à côté de nos discussions depuis 10 heures et vous parler d'un cas de comté. En 1998, quand j'étais porte-parole de sports et loisirs, le même problème est survenu. J'ai une lettre d'ailleurs, ici, que j'avais adressée au ministre du temps, M. Trudel, du fameux cas des jeunes de Bedford. Je sais que le député de Shefford ou de Brome-Missisquoi...

Une voix: ...Missisquoi.

● (11 h 40) ●

M. MacMillan: ...vous a parlé, M. le ministre, de ces jeunes-là. J'ai un article de journal, là, puis je ne veux pas rentrer dans les détails, mais je pense que le ministre est déjà au courant de cinq jeunes qui demeurent juste l'autre côté de la rue puis qui ne peuvent pas jouer au hockey parce que l'association... l'autre bord de la rue, l'aréna appartient à un autre groupe. Ça n'a pas de bon sens. Les jeunes sont complètement chez eux, à la maison, ne peuvent pas jouer au hockey à cause d'une stupidité d'un règlement de Hockey Québec dans une région. En 1998, le ministre Trudel avait réglé le problème, il avait donné la permission aux jeunes d'aller jouer au hockey, point final. Hockey Québec avait accepté. Un téléphone, c'était fait, réglé, posé, aucun problème. On revient encore cette année. C'est drôle, c'est moi qui lui avais réglé ça en 1998 avec M. le ministre du temps, et on a la même chose.

Et là je pense qu'on pourrait sauver beaucoup de temps, parce que le député de Brome-Missisquoi pense sérieusement — il a commencé déjà à la préparer — à déposer une loi privée. Je ne pense pas qu'on devrait aller à ça, M. le Président. Et je ne prendrai pas tout le cinq minutes pour essayer de récupérer un peu de temps qu'on a dépassé tantôt, mais je pense que je demanderais au ministre de Sports et Loisirs de regarder à régler ce dossier-là. Ça n'a pas de sacrifice de bon sens que cinq jeunes, au moment où on se parle, ne puissent pas jouer au hockey avec leurs amis l'autre bord de la rue, où ils vont à l'école, où ils demeurent, parce que, un côté, c'est l'Estrie puis, l'autre côté, c'est une autre région de hockey. Ça n'a pas de bon sens. C'est ridicule pas à peu près. C'est aussi clair que ça, on empêche cinq jeunes de jouer au hockey.

Et je suis sûr, M. le Président, que le ministre comprend ça. Puis, quand même qu'on me dirait: J'ai les mains attachées, ce n'est pas vrai, c'est lui qui décide. Il a juste à appeler puis dire à Hockey Québec: Donne la permission à ces jeunes-là de jouer là. That's it, c'est fini, tourne la page. C'est ça que M. Trudel a fait en 1998. Alors, je demande carrément — et je vais terminer avec ça — au ministre, cet après-midi, quand il va... — et m'excuser auprès du ministre, à son épouse, de l'avoir gardé à Québec vendredi matin, j'espère que vous allez transmettre mon excuse publiquement, M. le ministre — mais de prendre votre téléphone cet après-midi, en vous en allant chez vous ou à votre bureau, et d'appeler Hockey Québec ou qui de droit et de leur dire qu'à partir de demain matin ces cinq ou six jeunes-là peuvent aller pratiquer au hockey où ils veulent aller jouer. Merci, M. le Président.

Conclusions

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le député de Papineau. Vous aurez l'occasion de répondre tout à l'heure. Alors, il nous reste 20 minutes d'intervention. Je voudrais m'assurer du consentement des deux parties pour terminer, chacun, leur 10 minutes, ça va dépasser un peu. Alors, je vais commencer par le ministre délégué. Alors, vous avez 10 minutes. M. le ministre.

M. Gilles Baril

M. Baril (Berthier): Sur le cas de comté de M. le député de Brome-Missisquoi, j'aimerais replacer les affaires à la bonne place, parce que ce n'était pas le ministre qui avait pris la décision finale, c'est l'Association du hockey mineur de Farnham qui avait donné son accord. Alors là, actuellement, les associations ne veulent pas. Puis il faut faire attention, parce que est-ce que le ministre, quand ça ne marche pas dans un territoire, va commencer à faire du découpage de zones puis de territoires puis de localités à toutes les fois qu'on a un cas? Bon, moi, je suis très sensible au fait que les cinq... mais il y a une chicane locale aussi, parce qu'il y a eu des offres, il y a des ouvertures de faites, puis là les gens ne s'entendent pas. Alors, on est en train de regarder ça. Moi, ce que je veux, c'est qu'il y ait le moins de contraintes possibles, mais, encore une fois, la responsabilité du découpage au Québec, ce n'est pas le

ministre qui fait ça, c'est l'Association du hockey mineur du Québec par la Fédération de hockey sur glace.

Alors, encore une fois, ce qu'on me dit, c'est qu'il y a des hypothèses de solution qui ont été mises sur la table, qui ont été offertes à l'organisation de Bedford qui a préféré les ignorer, puis il y a eu toutes sortes... on s'est jeté le tort les uns et les autres. Alors, on est encore en train de regarder ça, mais, encore une fois, je voudrais préciser qu'en 1998 c'est l'Association du hockey mineur de Farnham qui avait dit oui. Le président a changé depuis ce temps-là, alors...

Moi, j'aimerais revenir peut-être sur les conclusions de ce débat, M. le Président. Comme vous le savez, au mois de mai dernier, j'ai dévoilé mon plan d'action triennal en matière de loisirs, de sports et d'activité physique. J'y ai indiqué qu'une intervention marquée du gouvernement doit viser la réduction du taux de personnes sédentaires. Cette orientation favorisera davantage le mieux-être et la santé de la population et allégera les charges du système de soins de santé. En ce sens, nous avons fixé pour objectif de réduire de 10 % le nombre de personnes sédentaires au Québec, tel que le propose Kino-Québec dans son plan d'action 2000-2005.

Alors, les priorités d'action inhérentes à cette orientation ciblait principalement les jeunes. Elles visaient particulièrement sur le renforcement de la capacité des fédérations québécoises de loisir et de sport à améliorer les services offerts et à recruter plus de membres. L'attrait naturel des Québécois et des Québécoises pour notre sport national, l'incroyable visibilité dont bénéficie cette discipline et la présence de plus de 400 arénas à travers le Québec font penser que le hockey sur glace peut être appelé à jouer un rôle prépondérant dans ce projet de société visant à s'assurer que nos jeunes demeurent actifs.

Alors, M. le Président, comme je l'évoquais tantôt, nous avons commandé, avec l'Association des arénas du Québec, avec la firme Léger & Léger... un document très bien étoffé avec la firme Léger & Léger pour mener une étude sur la pratique de cette discipline au Québec auprès des jeunes. Alors, le premier volet de l'étude consistait principalement à déterminer les raisons ayant contribué à l'abandon de la pratique du hockey organisé chez les jeunes. Alors, on en a parlé tantôt, on en a parlé abondamment. Alors, dans ce sens-là, je voudrais revenir sur un élément qui va nous toucher d'ici quelques années. C'est un drame à la fois pour le Québec... c'est un drame pour la discipline sportive, c'est la question démographique. D'ici 2008, M. le Président, 10 % de moins de jeunes de moins de 18 ans au Québec, alors il faut jouer avec ça, il faut prendre en considération cet élément.

Et, encore une fois, comme ministre, moi, ce que je veux faire, c'est de travailler sur les outils extrêmement... de très grande qualité que se sont donnés les gens de cette discipline sportive au Québec: donc, c'est d'étendre à toutes les régions du Québec le programme Franc Jeu; c'est de voir l'implantation du code d'éthique que s'est donné la Fédération de hockey sur glace du Québec, la charte de l'esprit sportif; de rendre et de diffuser de façon la plus large possible le vidéo *Parents des joueurs*; encore une fois, d'implanter dans toutes les communautés du Québec le règlement

sur la sécurité; encore une fois, sur la question des entraîneurs, oui, il faut faire un pas en avant. Et je pense que, sur la question des pratiques, il y a du travail à faire dans ce sens-là de façon à mieux soutenir et encadrer le travail des entraîneurs. Y a-tu lieu de revoir un peu toute la question d'un mentor plus senior au niveau des régions? Faire connaître les bienfaits de ce sport, et là il y a un travail, effectivement, de promotion, de vente à faire auprès du jeune public, des jeunes du Québec, auprès des parents sur cette discipline sportive. Il ne faut pas que le point de vente ou le point de promotion du hockey soit strictement les arénas, et là, là-dessus, il y a définitivement un travail important à faire. Et, là-dessus, il y a beaucoup de travail à faire, M. le Président.

Alors, peut-être, en terminant, moi, j'aimerais remercier le député de Papineau, qui est aussi mon ami, pour nous avoir permis d'échanger sur cette question-là aujourd'hui. Comme vous le savez, l'année passée, j'ai déposé un plan d'action qui a relancé, dans le fond, beaucoup d'espoir auprès des gens qui adhèrent à la promotion du sport amateur, du loisir et du plein air au Québec. On ne pouvait pas tout faire la même année, mais on s'est donné quand même des balises d'action. Alors, il y avait toute la question sur l'éthique et les valeurs dans le sport. Alors, à partir de ça, M. le Président, on va être en mesure de consolider notre soutien auprès des gens qui travaillent d'une façon extraordinaire. Parce qu'il y a beaucoup de monde qui travaille d'une façon extraordinaire autour de cette grande discipline sportive qu'est le hockey amateur, je l'ai répété tantôt, 90 000 joueurs fédérés, 12 000 entraîneurs, 2 500 instructeurs, 10 000 administrateurs, 4 000 officiels et 40 000 bénévoles.

Donc, on va être en mesure de consolider le travail de ces gens-là auprès des jeunes et de faire... Parce que là il y aura un colloque sur le dopage, quelque part au mois de février, que j'ai financé. Nous voulons profiter de l'occasion des Jeux du Québec pour être en mesure de faire des séminaires d'information et de sensibilisation sur toute la question du dopage. Donc, moi, je pense, encore une fois — et c'est mes convictions, c'est mon expérience personnelle — c'est au niveau de la prévention. Il ne faut pas attendre que les jeunes se ramassent avec une médaille d'or sur un podium, il ne faut pas agir en bout de piste, il faut plutôt agir en bas âge. Et c'est au niveau des cultures, c'est au niveau de l'éducation qu'il faut conscientiser les jeunes pour leur démontrer tous les aspects négatifs de ce problème-là dans notre société.

● (11 h 50) ●

Alors, encore une fois, à la suite de ce débat et à la suite de ce que j'ai évoqué, à la suite de l'étude que nous avons commandée avec Léger & Léger, le Secrétariat au loisir et au sport et l'Association des arénas du Québec, on va être en mesure de mieux raffiner nos interventions, de mieux cibler nos interventions à travers ce que j'ai évoqué tantôt et pour, dans le fond, faire renaître une adhésion puis une popularité puis rendre cette grande discipline sportive qui a tellement été bien portée par ce grand modèle québécois qu'a été Maurice Richard... qu'on puisse retrouver ou qu'on retrouve un regain de popularité auprès des jeunes du Québec, parce que, pour moi, un jeune engagé dans une discipline sportive, c'est un jeune qu'on retrouve en

moins dans une détresse sociale. Parce qu'il y a beaucoup de choses positives dans cette discipline, on apprend effectivement à... c'est l'effort, c'est le dépassement, c'est d'apprendre à vivre ensemble, c'est d'apprendre à mieux se connaître. C'est de connaître un peu plus nos forces puis nos faiblesses puis, à travers ça, de développer son potentiel puis de participer à quelque chose de constructif au niveau de la société.

Alors, encore une fois, M. le Président, merci infiniment de ces deux heures, et j'espère qu'on a permis ensemble, d'une façon extrêmement positive... parce que je pense que ces débats-là peuvent enrichir, ils peuvent contribuer à faire mieux avancer les choses au Québec, et je suis convaincu que ce débat de ce matin a permis cette chose-là. Merci.

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le ministre. Alors, M. le porte-parole de l'opposition officielle et député de Papineau, vous avez la parole.

M. Norman MacMillan

Document déposé

M. MacMillan: Merci, M. le Président. Je voudrais me joindre avec M. le ministre de remercier les bénévoles, tous ces instructeurs-là, tous les gens qui participent aux associations au Québec. Le but, ce matin, ce n'était pas de blâmer personne, c'était d'enrichir dans le dossier le problème de la violence au hockey. J'aimerais, pour commencer, déposer... On peut déposer une lettre, M. le Président? Et je vais vous la lire...

Le Président (M. Boulianne): ...M. le député de Papineau.

M. MacMillan: J'ai adressé, le 1er novembre, une lettre au président de la commission de l'aménagement du territoire, M. le député de Richmond, une lettre qui se lit comme suit: «À titre de porte-parole de l'opposition officielle en matière de sports, loisirs et plein air, je sollicite, par la présente, la tenue d'une séance de travail avec les membres de la commission de l'aménagement du territoire sur la violence au hockey, et ça, en vue de l'obtention d'un mandat d'initiative. Dans l'attente d'une réponse positive...»

C'est juste pour informer, M. le ministre, j'ai rencontré le président de la commission et je lui ai demandé une séance de travail pour... Le but, c'est qu'au bout de ça il y aurait un mandat d'initiative, qu'on pourrait, au mois de février, rencontrer des groupes. Pas pendant un mois, mais, dans une semaine, rencontrer des groupes, exemple Hockey Québec, des parents, l'Association des arbitres du Québec, les professeurs qui sont affiliés à ça. Alors, c'est un peu dans ce but-là, M. le ministre. Je voulais vous informer et j'espère que la commission... et j'espère que vous allez m'appuyer dans cette démarche-là, qu'on puisse rencontrer les gens puis donner la chance aux gens de les sensibiliser au problème et de nous aider à trouver des solutions, qu'on ne soit pas obligé de passer deux heures et plusieurs heures... Je pense que ça ne devrait même pas exister d'être obligé de discuter ensemble sur un problème qui existe, qui s'appelle violence au hockey.

Alors, c'est un outil qu'on a, nous, comme parlementaires, dont on devrait se servir et dont j'entends me servir pour pouvoir discuter avec ces gens-là, comme on a fait ce matin, comme vous avez si bien dit, très positif. On veut des solutions, on veut mieux encadrer les entraîneurs, mieux encadrer aussi les parents et de laisser aux jeunes de s'amuser en jouant au hockey. Je pense que c'est le plus important de tout ça ce matin. Si on pouvait juste, entre moi et vous, régler le problème... «violence», c'est un mot que je n'aime pas, là, mais le problème qui existe aujourd'hui dans le hockey, et que les jeunes pourraient sortir de là, dans le côté de l'apprentissage, puis dire à 13 ans: J'ai donc passé un quatre ou cinq ans, moi, puis que j'ai donc eu du fun à me tenir avec mes amis sur la glace, avec l'instructeur, et que, tout ce temps-là, il y ait eu une sorte de développement, de technique par tout le monde qui travaille sur la même longueur d'onde.

C'est aussi simple que ça, ça nous prend de la meilleure formation. Je me répète, ça nous prend des programmes de formation, ça prend de la sensibilisation avec tout le monde, ça prend des outils comme Franc Jeu. Pourquoi qu'il n'y a pas 90 000 de nos joueurs qui participent au système Franc Jeu, à Franc Jeu? Il faut absolument que ça existe, M. le Président. Et le code d'esprit sportif devrait exister aussi, et je pense que, tu sais, là, il faut... blâmer quelqu'un, c'est toujours plus facile, mais ce n'est pas ça qu'on veut ce matin. L'heure est à la réflexion partout au Québec. L'heure est à la réflexion, un examen de conscience, si vous voulez, côté sensibilisation, côté encadrement, qui pourrait... avec ce mandat d'initiative là et de la commission de l'aménagement du territoire, pouvoir trouver les solutions, de travailler ensemble, non pas un contre l'autre.

En parlant de Hockey Québec, je pense que c'est son rôle. C'est peut-être le temps que Hockey Québec fasse un examen de conscience lui-même. Ça fait longtemps que ça existe, l'Association du hockey du Québec. Hockey Québec, c'est nouveau depuis deux ou trois ans, mais peut-être qu'il est temps que Hockey Québec se regarde dans le miroir puis dise: Aïe! Est-ce que le rôle qu'on a à remplir chez nous, au Québec, pour le hockey... est-ce qu'on le fait comme il le faut? Je connais présentement... Et je voudrais en profiter, M. le Président, pour souhaiter bonne chance à notre ami Wilson Church qui est présentement dans une bataille personnelle, une maladie... lui souhaiter bonne chance et de lui dire qu'il a l'appui des deux côtés de pouvoir sensibiliser les gens et de dire à Hockey Québec: Aïe! les boys, là, il est peut-être temps qu'on se regarde dans le miroir puis qu'on trouve d'autres solutions, d'autres moyens de mieux encadrer tout le hockey au Québec pour devenir la meilleure province au hockey au Québec. Pourquoi pas? On veut toujours, mais pourquoi on ne serait pas les meilleurs en technique, en encadrement, en formation? Je pense que c'est là qu'on devrait commencer. Ces gens-là devraient commencer à regarder ça dans toutes les régions, et on leur donnera la chance de venir nous visiter peut-être au mois de février ou mars s'il le faut, de pouvoir discuter ensemble.

Alors, M. le Président, merci. Je pense que ce débat-là a été très intéressant. J'espère que les gens — s'il y en a qui l'ont suivi — ont trouvé que c'était très positif. Ce n'était pas un débat politique du tout,

c'est nos jeunes, c'est l'avenir du hockey au Québec. C'est l'avenir de ces jeunes-là aussi, pas seulement au hockey, mais de participer, de vivre en famille, de vivre en groupe et de pouvoir, au bout de la ligne, devenir des hommes qui vont pouvoir dire: Bien, moi, quand je jouais au hockey, c'est à cause de ces instructeurs-là, c'est à cause de ces formateurs-là, ces éducateurs-là que j'ai pu me rendre où je suis aujourd'hui. Puis je pense que ça, c'est notre rôle de mettre un peu de valeurs et de travailler ensemble pour que nos jeunes — et je finis avec ça — leur inculquer des valeurs, mais surtout d'avoir du plaisir, M. le Président. Merci.

Le Président (M. Boulianne): Merci, M. le député de Papineau. Alors donc, à titre de président, je veux remercier l'opposition officielle ainsi que le parti ministériel pour sa bonne collaboration, ce qui a facilité la tâche du président. Et, en conséquence, la commission de l'aménagement du territoire ayant accompli son mandat, j'ajourne les travaux sine die. Bonne journée tout le monde.

(Fin de la séance à 11 h 57)

